

# Tous les chemins mènent à la maison : Les flux d'immigration à Grand Sudbury et ce que cela signifie pour les impacts du PPICRN

Document de recherche | Avril 2022

Par: Mercedes Labelle



**NORTHERN**  
POLICY INSTITUTE

INSTITUT DES POLITIQUES  
**DU NORD**

**Giwednong Aakomenjigewin Teg**  
b ΔC2-ΔC-Δ' P-ΔNΔ' ΔD'9-ΔbΓ'  
Institu dPolitik di Nor

[northernpolicy.ca](http://northernpolicy.ca)

# IPN – Ques nous sommes

## Président & DG

Charles Cirtwill

## Conseil d'administration

Florence MacLean (Président du conseil)	Alan Spacek
Kim Jo Bliss (Vice-président du Nord-Ouest)	Brent Tookenay
Dwayne Nashkawa (Vice-président du Nord-Est)	Brian Vaillancourt
Kevin Eshkawkogan (Secrétaire)	Christine Leduc
Pierre Riopel (Trésorier)	Dr. Donna Rogers
Charles Cirtwill (Président et Chef de la direction)	Eric Rutherford
	Dr. Harley d'Entremont
	Mariette Sutherland
	Ralph Falcioni
	Suzanne Bélanger-Fontaine

## Conseil consultatif

Jean Pierre Chabot (Président, Conseil consultatif)	Katie Elliot
Bill Spinney	Martin Bayer
Dr. Brian Tucker	Michael Atkins
Cheryl Brownlee	Pierre Bélanger
Cheryl Kennelly	Rebecca Foisy
Chief Patsy Corbiere	Shane Fugere
Dr. George C. Macey	Winter Dawn Lipscombe
George Graham	

## Conseil de recherche

Dr. Heather Hall (Présidente, Conseil de recherche)	Dr. Hugo Asselin
Dr. Barry Prentice	Ken Carter
Brittany Paat	Dr. Lindsay Tedds
Carolyn Hepburn	Dr. Peter Hollings
Dr. David Robinson	Riley Burton

## Reconnaissance des territoires traditionnels

L'IPN voudrait rendre hommage aux Premières Nations, sur les territoires traditionnels desquelles nous vivons et travaillons. Le fait d'avoir nos bureaux situés sur ces terres est une chance dont l'IPN est reconnaissant, et nous tenons à remercier toutes les générations qui ont pris soin de ces territoires.

### Nos bureaux principaux:

- Celui de Thunder Bay sur le territoire visé par le Traité Robinson-Supérieur, sur le territoire traditionnel des Anishnaabeg.
- Celui de Sudbury sur le territoire visé par le Traité Robinson-Huron, sur le territoire traditionnel des Atikameksheng Anishnaabeg.
- Kirkland Lake se trouve sur le territoire du traité Robinson-Huron et la terre est le territoire traditionnel des peuples Cree, Ojibway et Algonquin.
- Tous deux abritent de nombreux peuples des Premières nations, des Inuits et des Métis.

Nous reconnaissons et apprécions le lien historique que les peuples autochtones entretiennent avec ces territoires. Nous reconnaissons les contributions qu'ils ont apportées pour façonner et renforcer ces communautés, la province et le pays dans son ensemble.

Ce rapport a été rendu possible grâce au soutien de notre partenaire, la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario. L'Institut des politiques du Nord exprime sa grande appréciation pour leur généreux soutien, mais insiste sur ce qui suit : Les opinions exprimées dans ce rapport de recherche sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Institut, de son conseil d'administration ou de ceux qui le soutiennent. Des citations de ce texte, avec indication adéquate de la source, sont autorisées.

Les calculs de l'auteur sont basés sur les données disponibles au temps de publication et sont sujets aux changements.

Éditeur: Mark Campbell  
Traducteur: Rossion Inc.

© 2022 Northern Policy Institute  
Published by Northern Policy Institute  
874 Tungsten St.  
Thunder Bay, ON P7B 6T6  
ISBN: 978-1-990372-23-0

## À propos de l'auteur



### Mercedes Labelle

Mercedes Labelle a obtenu en 2020 un baccalauréat spécialisé en sciences politiques et systèmes urbains de l'Université McGill. Au cours de ses études, elle s'est concentrée sur la politique canadienne et les processus de politique publique, en étudiant plus particulièrement la répartition inégale des avantages et des services entre les communautés urbaines et rurales. À McGill, Mercedes a fourni des analyses sur la politique canadienne pour le McGill Journal of Political Studies (MJPS). Grâce à sa participation à la MJPS, Mercedes a acquis une meilleure compréhension des divers intérêts et besoins de la population canadienne. Ayant grandi au Canada, aux États-Unis et en Espagne, Mercedes a hâte de retourner dans le nord de l'Ontario, où sa famille réside maintenant. Pendant son temps libre, Mercedes aime écouter des podcasts, cuisiner et lire.



Plusieurs sources de données ont été utilisées dans ce rapport, comme le Programme de données communautaires. L'IPN est le chef du consortium de données pour le Nord de l'Ontario sous le nom de "Consortium de données du Nord de l'Ontario".



L'IPN est heureuse d'avoir le soutien de FedNor pour cet important travail d'évaluation de l'impact du Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord.

---

# Table des matières

IPN – Ques nous sommes.....	2
À propos de l'autrice.....	3
Résumés exécutifs.....	5
Introduction .....	6
Méthodologie.....	7
Caractéristiques des immigrants.....	9
Résultats économiques .....	14
Logement.....	22
Études.....	24
Système d'immigration.....	26
Revenu .....	27
Rétention.....	30
Conclusion .....	31
Recommandations.....	32
Références.....	34
Annexe A: Suppression de données.....	36
Annexe B: Définitions .....	37
Annexe C: Liste des indicateurs .....	38



## Résumés exécutifs

Les régions du Nord, de l'Ouest et du Centre de l'Ontario sont confrontées à des pénuries de main-d'œuvre en raison du vieillissement de la population, de l'exode des jeunes et des faibles taux de fécondité. Le Grand Sudbury, en Ontario, n'est pas étranger à ce problème, puisqu'il a connu des taux de vacance d'emploi moyens élevés, allant jusqu'à cinq pour cent dans certaines professions. Pour combattre les répercussions sur le marché du travail, le programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord (PPICRN) a été mis en œuvre dans les cinq plus grandes villes du Nord de l'Ontario. Le PPICRN vise à faire profiter les petites collectivités qui en ont besoin des avantages de l'immigration économique, en créant une voie vers la résidence permanente pour les travailleurs étrangers qualifiés qui souhaitent travailler et vivre dans l'une des collectivités participantes.

Pour évaluer l'efficacité du programme PPICRN dans le Grand Sudbury, il faut connaître les tendances de base en matière d'immigration afin de déterminer avec précision les professions qui ont besoin d'être stimulées sur le plan économique et les compétences sur le marché du travail qui favorisent le plus la réussite des immigrants dans la communauté. Si les critères d'admission ne sont pas alignés sur les besoins de la communauté, les pénuries de main-d'œuvre continueront d'être exacerbées. C'est pourquoi il est essentiel de prendre des décisions fondées sur des données probantes pour planifier adéquatement l'offre de main-d'œuvre, la demande de logements et la capacité des services d'établissement.

Le Grand Sudbury a connu une croissance de l'immigration depuis 2001, avec une augmentation approximative de 57 pour cent. La plupart des immigrants ont été acceptés dans la catégorie économique, de classification nationale des professions (CNP) les plus fréquemment visés étant les ingénieurs miniers, les professeurs et conférenciers d'université et les cuisiniers. Bien qu'il s'agisse des professions pour lesquelles les immigrants étaient le plus souvent qualifiés, les taux de vacance des professions suggèrent qu'il y a un plus grand besoin de directeurs des ventes aux entreprises, de directeurs des services à la clientèle et des services personnels, de directeurs des services de protection publique et de directeurs des services administratifs, pour n'en nommer que quelques-uns. Le Grand Sudbury a également ciblé des CNP qu'il espère attirer, mais aucune de ces CNP ne correspond à une profession vacante.

Selon cette analyse, cinq recommandations sont à prendre en compte pour mesurer efficacement le succès du PPICRN.

1. Suivi et évaluation annuels continus des tendances de l'immigration au niveau communautaire ;
2. Évaluation continue, propre à chaque communauté, de l'impact du Programme pilote d'immigration dans les régions rurales et nordiques (PPICRN) avant, pendant et après le programme ;
3. Élargissement de l'analyse pour inclure les migrants secondaires et nationaux ;
4. Renforcer l'harmonisation entre les pénuries sur le marché du travail, les professions ciblées, les domaines d'études des établissements postsecondaires et les professions visées par les immigrants afin de maximiser les résultats économiques ;
5. Entreprendre des initiatives de communautés accueillantes pour accueillir, attirer et retenir les immigrants et la population existante.



# Introduction

Les tendances démographiques dans de nombreuses régions du Nord, de l'Ouest et du Centre de l'Ontario sont caractérisées par des niveaux élevés d'exode des jeunes et de faibles taux de fécondité. Si on ajoute à cela le fait qu'une partie importante de la population est sur le point de ne plus être en âge de travailler et que des pénuries de main-d'œuvre se feront sentir, il n'y aura pas suffisamment de jeunes travailleurs pour combler ces lacunes.

Sans un afflux adéquat d'immigrants, associé à l'intégration de la population locale actuelle au marché du travail, des pénuries continueront de se manifester (Ross, 2020, p. 9). Pour remédier à cette situation, il faut une compréhension de base des caractéristiques démographiques actuelles et futures de l'immigration afin de prendre des décisions fondées sur des données probantes qui auront une incidence positive sur les collectivités du Nord de l'Ontario. À l'aide des données disponibles, les intervenants, comme les commissions de planification de la main-d'œuvre, les chambres de commerce, les municipalités, les employeurs et les partenaires de l'immigration, peuvent planifier stratégiquement les pénuries de main-d'œuvre qui se feront sentir et les combler.

L'objectif de ces rapports de recherche est d'établir une évaluation de base des tendances en matière d'immigration dans chacune des cinq grandes villes des régions du Nord, de l'Ouest et du Centre de l'Ontario : North Bay, Grand Sudbury, Timmins, Sault Ste. Marie et Thunder Bay. Ces évaluations peuvent être utilisées pour évaluer les programmes pilotes d'immigration, comme le Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord, et les futurs programmes pour les nouveaux arrivants.

Le Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord (PPICRN) est un programme axé sur la collectivité qui vise à faire bénéficier les collectivités rurales et du Nord des avantages de l'immigration par la création d'une voie d'accès à la résidence permanente pour les travailleurs étrangers qualifiés (Canada, 2020c). Les cinq villes participantes du Nord de l'Ontario sont également ses plus grandes villes : North Bay, le Grand Sudbury, Timmins, Sault Ste. Marie et Thunder Bay. Six autres collectivités à l'extérieur de l'Ontario participent au programme pilote.

En plus d'évaluer les initiatives fédérales actuelles, les données peuvent être utilisées pour déterminer, de façon plus générale, comment les collectivités du Nord de l'Ontario réussissent à attirer et à retenir les immigrants. Il est essentiel de relever les renseignements sur l'immigration qui sont recueillis, les lacunes et les personnes qui recueillent ces données. De plus, il est important que les données soient recueillies et consignées au niveau de la collectivité. Avec un tableau plus complet des tendances en matière d'immigration dans le Nord de l'Ontario, les différentes collectivités peuvent être comparées les unes aux autres pour évaluer l'efficacité de l'immigration, du recrutement, de la rétention et des réussites. De plus, les collectivités peuvent s'évaluer en surveillant leurs progrès, leurs réussites et les points à améliorer. Cette évaluation de base de l'immigration aidera les collectivités à savoir quels immigrants cibler et attirer dans leurs collectivités.



# Méthodologie

Idéalement, une analyse des tendances en matière d'immigration devrait être effectuée chaque année, avec un délai d'exécution rapide afin que les collectivités puissent mesurer l'incidence de leurs décisions peu après qu'elles ont été prises. En outre, le fait de disposer de données de référence permet d'évaluer les progrès, ou l'absence de progrès, par rapport aux rapports futurs. Mais il y a des limites à tenter de mettre à jour annuellement les tendances en matière d'immigration à l'échelle de la collectivité.

Les sources de données utilisées pour cette analyse comprennent les données d'admission d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC); le recensement de 2016 (et les profils des groupes cibles subséquents obtenus du Programme de données communautaires); les estimations de la migration à partir de données tirées du FFTI; les données d'Emsi Economic Modeling; et la Banque de données longitudinales sur les immigrants (BDIM). Notamment, les données obtenues à partir du recensement ne peuvent être mises à jour qu'une fois tous les cinq ans (selon la fréquence de publication) et, au moment de la publication, les détails sur la citoyenneté et l'immigration n'ont pas été publiés. La BDIM a un décalage d'environ deux ans pour les données publiées, et les données sur les déclarants ont un décalage d'un an. IRCC dispose de mises à jour mensuelles de ses données d'admission, mais le processus d'obtention des données sur les collectivités peut prendre jusqu'à six mois, et le niveau de suppression des données est élevé lorsqu'il s'agit de données sur des collectivités. Enfin, Emsi dispose de données de modélisation économique mises à jour mensuellement.

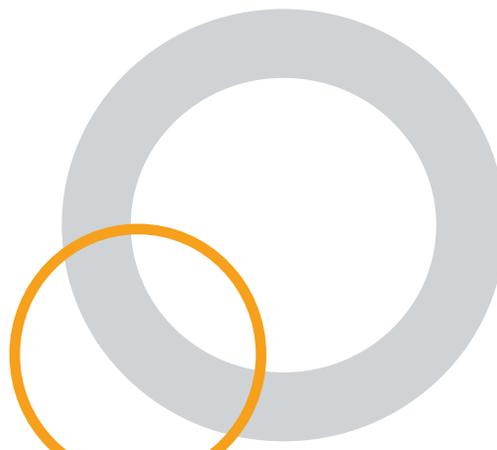
Il est important d'examiner les tendances en matière d'immigration dans chaque collectivité au fil du temps pour suivre leur évolution, surtout lorsqu'on évalue les retombées d'un programme pilote. Mais en procédant ainsi avec les données à l'échelon de la collectivité, en particulier les données d'admission d'IRCC, on constate qu'il y a peu d'observations à présenter pour de nombreuses années, ce qui signifie que les données sont supprimées pour des raisons de confidentialité (voir l'annexe A).

En outre, certains jeux de données regroupent tous les immigrants arrivés avant 1981, tandis que d'autres les regroupent en fonction de ceux qui sont arrivés avant 1990. Cela crée un grand groupe d'immigrants qui éclipses les afflux plus récents, ce qui est particulièrement vrai lorsqu'on examine les données de recensement. Ainsi, les données récentes, postérieures à 2000, peuvent donner une image plus précise des tendances en matière d'immigration et de leur évolution dans le temps.

En ce qui concerne les résidents non permanents, il est difficile d'analyser les changements au fil du temps, car les données sont en grande partie organisées par année d'immigration et, techniquement parlant, les résidents non permanents ne sont pas des immigrants « officiels » (c'est-à-dire des immigrants admis), selon les jeux de données de Statistique Canada (notamment le recensement). Les résidents non permanents sont des personnes d'un autre pays qui, au moment du recensement, étaient titulaires d'un permis de travail ou d'études, ou qui revendiquaient le statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille vivant avec elles au Canada.

Malgré les limites entourant la fréquence des mises à jour des données, les niveaux élevés de suppression et l'obtention de ces données à l'échelon de la collectivité, un aperçu complet des tendances en matière d'immigration dans les régions du Nord, de l'Ouest et du Centre de l'Ontario a été produit.

Enfin, il est important de noter l'impact que COVID-19 a eu sur les flux d'immigration canadiens, le marché du travail les industries, et ainsi de suite. Cette analyse est principalement axée sur données antérieures à la pandémie, car c'est ce qui était disponible au moment de la rédaction. De plus, comme nous l'avons déjà mentionné, pour évaluer l'impact du projet pilote du PPICRN, nous devons connaître le portrait de l'immigration de l'immigration avant/au début du programme dans le Nord de l'Ontario



## Choix des thèmes et des indicateurs

Bon nombre des indicateurs choisis ont été déterminés parce qu'ils cadraient avec des programmes d'immigration gouvernementaux préexistants. Par exemple, le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) (Entrée express) permet aux travailleurs qualifiés étrangers d'immigrer au Canada de façon permanente. Ce programme comporte des exigences minimales concernant les études, les compétences linguistiques et l'expérience de travail. Les demandes sont ensuite évaluées en fonction de l'âge, des études, de l'expérience de travail, des offres d'emploi, des compétences linguistiques en français et en anglais et de la faculté d'adaptation (Canada, 2020a).

Le Programme ontarien des candidats à l'immigration examine les compétences, l'expérience et la formation des candidats, plus précisément, les compétences en demande, les compétences linguistiques et le statut à titre de nouveau diplômé de l'Ontario (Ontario, 2019). Enfin, le PPICRN crée également une voie d'accès à la résidence permanente pour les travailleurs étrangers qualifiés qui possèdent une formation et une expérience de travail dans des professions précises (Canada, 2020c).

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la disponibilité des données était limitée. En fin de compte, sept thèmes ont été identifiés : caractéristiques des immigrants, résultats économiques, logement, études, système d'immigration, revenu et rétention<sup>1</sup>.

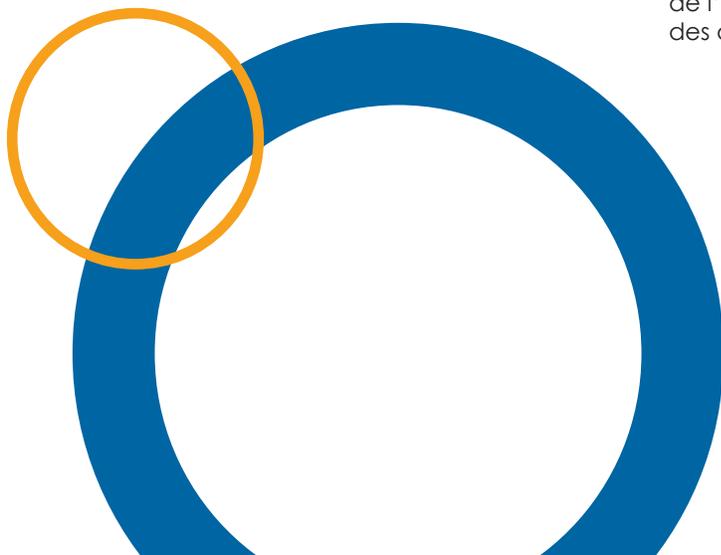
<sup>1</sup> Les données sur la rétention n'étaient disponibles que pour les régions métropolitaines de recensement (RMR) du Grand Sudbury et de Thunder Bay.

## Limites

Les résultats économiques, comme le revenu et la participation au marché du travail, diffèrent généralement selon le processus d'immigration suivi par l'immigrant. Parmi tous les nouveaux arrivants, les demandeurs principaux de la catégorie de l'immigration économique obtiennent les meilleurs résultats sur le marché du travail canadien en ce qui concerne les taux d'activité et d'emploi. En fait, ils obtiennent de meilleurs résultats à cet égard que la population née au Canada (de Chardon, 2019, p. 6). De plus, les taux de chômage chez les demandeurs principaux de la catégorie de l'immigration économique sont équivalents à ceux des citoyens nés au Canada. Les réfugiés réinstallés et les personnes protégées ainsi que les immigrants parrainés par la famille s'en tirent habituellement moins bien.

Même s'il est important de souligner ces distinctions, il n'a pas été possible d'obtenir des données à l'échelon de la collectivité séparées par catégorie d'immigrants et par période d'admission pour tous les indicateurs (voir l'annexe C). Dans la mesure du possible, les catégories d'immigrants ont été divisées; dans le cas contraire, le nombre total d'immigrants a été évalué. Il est essentiel de combler ces lacunes pour obtenir des données plus précises afin de s'assurer que les immigrants ne sont pas traités comme un groupe homogène. Lors de l'évaluation d'un programme fondé sur l'expérience de travail qui pourrait avoir une incidence directe sur les migrants économiques, il serait utile d'avoir des données propres à chaque catégorie pour mieux évaluer les répercussions du programme.

L'analyse des tendances en matière d'immigration doit se poursuivre au fil des ans, en particulier lors de l'évaluation d'un programme pilote. Une méthode détaillée est nécessaire pour s'assurer que l'analyse des tendances peut être reproduite à l'avenir. Les tendances en matière d'immigration devraient continuer à être suivies dans les régions du Nord, de l'Ouest et du Centre de l'Ontario avant, pendant et après la fin du PPICRN et des autres initiatives en matière d'immigration.

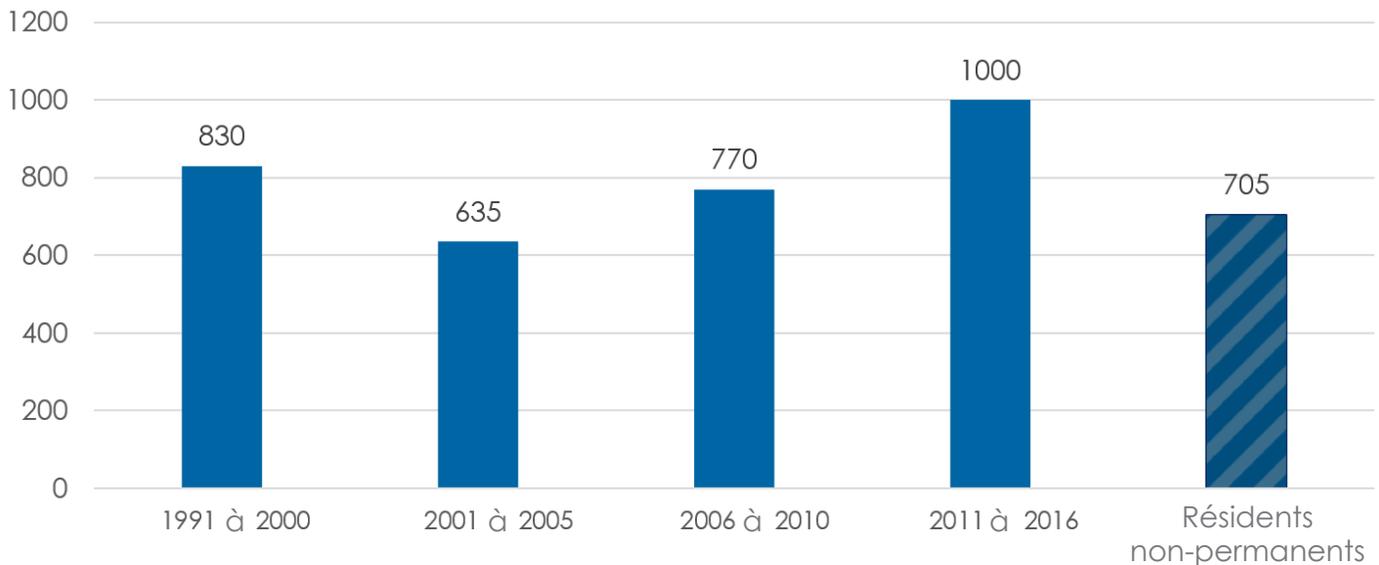


# Caractéristiques des immigrants

Le recensement de 2016 a permis de dénombrer 9 295 immigrants dans le Grand Sudbury. Un immigrant, tel que le définit Statistique Canada, désigne une personne qui est, ou qui a déjà été, un immigrant reçu ou résident permanent (Statistique Canada, 2021d). Ces chiffres ne comprennent donc pas les résidents temporaires, comme les titulaires de permis d'études ou de travail. La plupart des immigrants du Grand Sudbury sont arrivés avant 1991 (6 055 immigrants), la période la plus ancienne pour laquelle des données étaient disponibles. Depuis, le plus grand nombre d'immigrants dans la ville se sont installés entre 2011 et 2016, et les niveaux d'immigration ont augmenté depuis 2001.

De plus, la plupart des immigrants sont des immigrants économiques (2 060), suivis des immigrants parrainés par la famille (1 465), des réfugiés réinstallés et des personnes protégées (465) et de « tous les autres immigrants » (50). La plupart des immigrants dans le Grand Sudbury depuis 2001 possèdent un diplôme universitaire. Les résidents temporaires sont inclus dans la « catégorie des résidents non permanents », et on en comptait 705 dans le Grand Sudbury en 2016. Statistique Canada ne dispose pas de données longitudinales sur les cohortes de résidents non permanents. Ils n'ont pas de « période d'établissement » officielle puisqu'ils ne sont pas des immigrants admis.

**Figure 1: Immigrants selon la période d'immigration dans la RMR du Grand Sudbury, 2016**



Source: Calculs de l'auteure fondés sur les données du Recensement de la population de 2016 de Statistique Canada, numéro 98-316-X2016001 au catalogue.



Pour saisir l'effet des résidents non permanents (temporaires) dans le Grand Sudbury, on peut utiliser les estimations de la migration à partir de données tirées du FFT1. Les données sur les immigrants déclarants utilisent les dossiers fiscaux pour estimer les tendances migratoires. Les estimations de la migration des migrants internes étrangers à partir de données tirées du FFT1 comprennent les personnes qui produisent une déclaration de revenus et qui avaient une adresse antérieure (l'année précédente) à l'extérieur du Canada (Statistique Canada, 2021e).

Selon la définition de migrant interne étranger du FFT1, le Grand Sudbury a connu une augmentation constante au cours d'imposition entre 2014 et 2019<sup>2</sup>. Au cours de l'année d'imposition 2014-2015, il y a eu 201 migrants internes étrangers. Ce nombre a rapidement augmenté d'une année à l'autre pour atteindre 864 au cours de l'année d'imposition 2018-2019. De plus, le rapport entre les femmes et les hommes parmi les migrants internes étrangers est relativement équilibré, 51,6 pour cent étant des hommes en 2018-2019.

La plupart des résidents permanents du Grand Sudbury admis entre 1998 et 2019 ont la citoyenneté indienne. Les autres pays de citoyenneté courants des immigrants admis sont la Chine, les États-Unis, les Philippines et le Royaume-Uni. Entre 2012 et 2015, il y a eu une forte augmentation du nombre de résidents permanents ayant la citoyenneté philippine. En 2014 et 2019, le Grand Sudbury a connu son plus grand nombre de résidents permanents ayant la citoyenneté indienne : 50 et 70, respectivement. Le nombre de citoyens américains est demeuré constant.

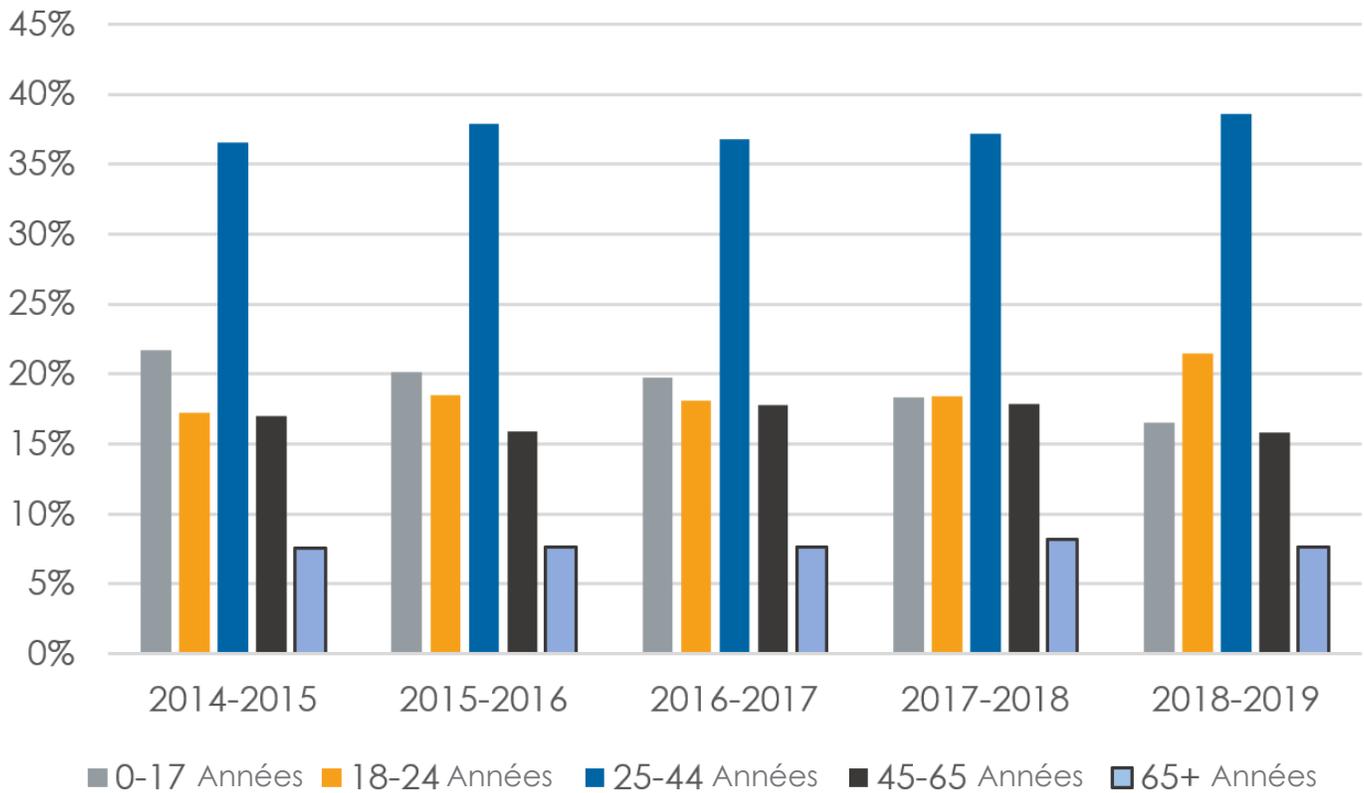
Le groupe d'âge le plus important à l'arrivée dans le Grand Sudbury est toujours celui des 25 à 44 ans<sup>3</sup>. Le deuxième groupe en importance est celui des 0 à 17 ans, ce qui indique peut-être la présence d'une immigration familiale. Le groupe d'âge le moins nombreux à l'arrivée est toujours celui des plus de 65 ans et plus.

<sup>2</sup> Les données des cinq dernières années sont disponibles – 2014 à 2019.

<sup>3</sup> Les groupes d'âge établis par IRCC ne sont pas uniformes. Les plages d'âge sont les suivantes : 0 à 17 ans, 18 à 24 ans, 25 à 44 ans, 45 à 65 ans, et 65 ans et plus. Ainsi, les 18 à 24 ans sont sous-représentés en raison des regroupements de catégories. Les deux groupes qui ont la plus grande plage d'âge sont les 25 à 44 ans et les 45 à 65 ans, ce qui peut entraîner une surreprésentation de ces catégories dans les données.



Figure 2: Âge des migrants à l'arrivée, selon l'année, dans la RMR du Grand Sudbury, 2014-2019



Source: Calculs de l'auteure; Programme de données communautaires (PDC), MIG: Estimations de la migration à partir de données tirées du fichier des familles T1 (FFT1), Tableau B: Par groupe d'âge, 2014-2019.

## Langue

La langue la plus couramment parlée<sup>4</sup> par les résidents permanents du Grand Sudbury est l'anglais, peut-être en raison des points attribués aux anglophones dans le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) (Entrée express). De plus, l'anglais est la principale langue parlée aux États-Unis, le pays de citoyenneté le plus courant des résidents permanents. En fait, l'anglais est la langue la plus couramment parlée par les résidents permanents dans les 11 districts et les cinq grandes villes du Nord de l'Ontario. Les autres langues courantes sont le chinois, l'arabe, l'espagnol et le tagalog<sup>5</sup>.

Les résidents permanents parlant le tagalog ont commencé à augmenter en 2011, avec 10, et ont atteint un sommet en 2014, avec 30. Notamment, 55 personnes parlant vietnamien ont obtenu la résidence permanente dans le Grand Sudbury en 2014; pour toutes les autres années, le nombre de personnes parlant vietnamien a varié de zéro à moins de cinq.

## Utilisation des services

Le service d'établissement le plus utilisé par les immigrants du Grand Sudbury est le service d'information et d'orientation, suivi de la formation linguistique. Les services, comme les services liés à l'emploi et de relations communautaires, sont très peu utilisés.

<sup>4</sup> La langue parlée indique la langue maternelle des personnes. La langue maternelle est la langue première d'une personne à son entrée au Canada.

<sup>5</sup> Le tagalog est la base du philippin et est parlé aux Philippines.

## Catégories

Entre 2014 et 2019<sup>6</sup>, le nombre de résidents permanents dans le Grand Sudbury a augmenté, passant de 185 en 2015 à un sommet de 265 en 2019. Entre 2014 et 2019, le volet d'immigration le plus choisi dans le Grand Sudbury était la catégorie des immigrants économiques, 500 personnes ayant obtenu la résidence permanente au titre de cette catégorie. Le deuxième volet le plus choisi au cours des cinq dernières années était celui des immigrants parrainés par la famille, au titre duquel 420 personnes ont obtenu la résidence.

À l'instar des tendances observées au cours des cinq dernières années, le volet d'immigration le plus choisi entre 1998 et 2019 par les résidents permanents du district du Grand Sudbury était la catégorie des immigrants économiques, suivie de la catégorie des immigrants parrainés par la famille, de la catégorie des réfugiés réinstallés et des personnes protégées, et de « tous les autres immigrants ». Les immigrants économiques connaissent principalement l'anglais; très peu d'entre eux ne connaissent que le français. Il y a plus d'immigrants qui ne connaissent aucune des deux langues officielles que d'immigrants qui connaissent les deux langues. Les immigrants parrainés par la famille parlent surtout l'anglais, mais une proportion d'entre eux ne connaissent aucune des deux langues officielles.

En 2014, le nombre d'immigrants économiques arrivant dans le Grand Sudbury a atteint un sommet de 205. Le nombre d'immigrants parrainés par la famille a surtout augmenté d'une année à l'autre depuis 1998, avec 100 immigrants de cette catégorie s'installant dans la ville en 2018 et 2019, soit le nombre le plus élevé à ce jour. Le nombre de réfugiés réinstallés et de personnes protégées a culminé à 40 en 2016.

Avant 2010, les demandeurs de la catégorie des immigrants économiques qui immigraient dans le Grand Sudbury étaient répartis également entre les sous-catégories des demandeurs principaux et des conjoints ou des personnes à charge. Depuis 2010, les demandeurs principaux constituent la sous-catégorie prédominante.

<sup>6</sup> Les années les plus récentes avec des données complètes disponibles au moment de la rédaction.



## Analyse

Les caractéristiques telles que l'âge, les études et la langue parlée sont toutes fortement pondérées dans les catégories du programme Entrée express. Par exemple, les niveaux d'études plus élevés, tels que les diplômes universitaires, reçoivent plus de points dans le programme. De plus, certains groupes d'âge, comme les 18 à 24 ans, se voient attribuer plus de points, tandis que d'autres groupes d'âge (0 à 17 ans) n'en reçoivent aucun.

Bien que le français soit également une langue officielle et que des points soient accordés aux demandeurs francophones dans le cadre du programme Entrée express, le français n'est pas une des langues couramment parlées par les résidents permanents dans les 11 districts ou les cinq plus grandes villes du Nord de l'Ontario. Les immigrants francophones ne sont peut-être pas très présents dans la plupart des régions du Nord de l'Ontario en raison des avantages qu'ils reçoivent s'ils s'installent au Québec, comme la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles entre la France et le Québec (Québec, 2019). Cependant, les immigrants francophones constituent un groupe démographique à surveiller avec le déploiement de l'initiative Communautés francophones accueillantes dans le Grand Sudbury. De plus, l'objectif d'immigration fixé par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour les migrants francophones au Canada (hors Québec) est de 4,4 pour cent.



# Résultats économiques

## Professions inscrites dans la CNP envisagées

Mesurer les professions envisagées par les immigrants peut aider à harmoniser l'offre et la demande de main-d'œuvre. Autrement dit, le fait de cibler stratégiquement les immigrants qui possèdent les compétences dont la collectivité a besoin, comme dans le cas d'une pénurie de main-d'œuvre particulière, peut favoriser la vitalité de la main-d'œuvre locale. La Classification nationale des professions (CNP) fournit un cadre organisationnel pour la classification des professions du marché du travail canadien. Les professions sont définies et regroupées principalement selon le genre de travail habituellement effectué, qui est déterminé d'après les tâches, les fonctions et les responsabilités de la profession (Statistique Canada, 2016).

Sans ordre particulier, les professions inscrites dans la CNP envisagées pour les immigrants les plus fréquentes dans le Grand Sudbury entre 1998 et 2019 étaient les suivantes:

- Ingénieurs miniers/ingénieures minières
- Professeurs/professeures et chargés/chargées de cours au niveau universitaire
- Cuisiniers/cuisinières

Il convient de noter que la réponse relative aux professions inscrites dans la CNP la plus souvent choisie dans tous les districts des régions du Nord et de l'Ouest de l'Ontario était « Autre profession envisagée ». Par conséquent, elle est exclue de cette analyse afin de n'inclure que des professions précises.

Les cuisiniers sont la seule profession qui concorde avec les tendances actuelles en ce qui a trait à la fois aux professions inscrites dans la CNP envisagées pour les immigrants et aux professions inscrites dans la CNP ciblées par le Grand Sudbury au cours de la première année du PPICRN. Toutefois, les deux autres professions inscrites dans la CNP envisagées les plus courantes pour les immigrants ne correspondent pas aux professions ciblées dans le cadre du PPICRN. Au fur et à mesure que le programme progresse et que des données plus récentes sont disponibles, on pourrait observer une plus grande concordance entre les professions inscrites dans la CNP envisagées pour les immigrants et les professions ciblées dans le cadre du PPICRN.

## Taux de postes vacants

Les taux de postes vacants par profession représentent les postes vacants en proportion de la main-d'œuvre totale pour cette profession. Ainsi, les taux de postes vacants peuvent permettre de cerner les lacunes possibles du marché du travail actuel.

La méthode de calcul du taux de postes vacants reflète celle de la série de rapports « Évaluation de pénuries de main-d'œuvre » dans les régions de North Bay, du Grand Sudbury, de Timmins, de Sault Ste. Marie et de Thunder Bay de l'Institut des politiques du Nord (Ross, 2020). Cette série fait ressortir les tendances de 2018, alors que dans le cadre du présent article, les calculs ont été mis à jour pour tenir compte des tendances de 2020, l'année complète la plus récente pour laquelle des données sont disponibles. Un taux de postes vacants élevé indique généralement un marché du travail plus solide pour les chercheurs d'emploi, car il montre qu'une plus grande proportion du marché du travail total est constituée de postes vacants à pourvoir (Lindzon, 2019).

Les données utilisées pour calculer les taux de postes vacants<sup>7</sup> ont été obtenues auprès d'Emsi Economic Modeling, dans le cadre d'un partenariat avec le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario.

Selon le tableau 1, plusieurs professions liées à la gestion (genre de compétence 0 de la CNP) semblent présenter les taux de postes vacants les plus élevés. En outre, deux professions de niveau de compétence C présentent des taux de postes vacants élevés :

- Personnel d'installation, de réparation et d'entretien
- Autre personnel de la pêche et personnel du trappage et de la chasse

Une profession de niveau de compétence A affiche également un taux de postes vacants élevé : pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes. Il convient de noter que le Grand Sudbury a des taux de postes vacants considérablement inférieurs à ceux des quatre autres villes du Nord de l'Ontario analysées.

<sup>7</sup> La méthode utilisée par l'Institut des politiques du Nord pour calculer les taux de postes vacants est expliquée dans la série de rapports «Évaluation de pénuries de main-d'œuvre» d'Alex Ross (2020).

**Tableau 1: Professions affichant les taux de postes vacants moyens les plus élevés, RMR du Grand Sudbury, 2020**

CNP	Description	Marché du travail total en 2020	Taux de postes vacants
060	Directeurs/directrices des ventes corporatives	67	5.5%
065	Directeurs/directrices du service à la clientèle et des services personnels, n.c.a. <sup>8</sup>	52	4.8%
043	Directeurs/directrices des services de la protection du public	29	3.8%
011	Directeurs/directrices des services administratifs	357	3.5%
073	Directeurs/directrices des transports	108	2.6%
744	Personnel d'installation, de réparation et d'entretien	316	2.1%
082	Gestionnaires en agriculture, horticulture et en aquaculture	94	1.6%
844	Autre personnel de la pêche et personnel du trappage et de la chasse	18	1.4%
051	Directeurs/directrices des arts, de la culture, des sports et des loisirs	81	1.2%
313	Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	258	1.2%

Source: Calculs de l'auteure fondés sur les données d'Emsi – economicmodeling.com

Comme nous l'avons mentionné, le PPICRN exige que les collectivités ciblent des professions particulières qui pourraient être considérées comme en demande et que les immigrants pourraient occuper. Ces professions sont identifiées à l'échelon de la collectivité, en grande partie dans le cadre de consultations auprès des employeurs locaux. Au cours de la première année du PPICRN, le Grand Sudbury a ciblé les codes de la CNP à quatre chiffres suivants :

- 3413 – Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires
- 4412 – Aides familiaux résidents/aides familiales résidentes, aides de maintien à domicile et personnel assimilé
- 6322 – Cuisiniers/cuisinières
- 6711 – Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé
- 7511 – Conducteurs/conductrices de camions de transport

Le chevauchement entre les emplois ayant un taux de postes vacants élevé et les professions indexées dans la CNP ciblées par la ville du Grand Sudbury ne correspond à aucune profession. La plupart des professions susmentionnées se situent au niveau de la gestion, qui correspond au genre de compétence 0 de la CNP. Le Grand Sudbury n'a pas ciblé de professions de gestion pour la première année de son PPICRN. Les taux de postes vacants, à première vue, ne semblent pas être un indicateur des résultats économiques des immigrants. Mais lorsqu'on les examine conjointement avec les professions envisagées et ciblées, les taux de postes vacants peuvent indiquer s'il y a une concordance entre les professions qui connaissent des taux de postes vacants élevés et les taux d'emploi, de chômage et d'activité des immigrants.

<sup>8</sup> n.c.a. signifie « non classés ailleurs ».

## Études d'impact sur le marché du travail (EIMT)

Lorsqu'on examine la présence de titulaires de permis de travail dans une région donnée, il est important d'analyser les emplois qu'ils occupent. Les études d'impact sur le marché du travail (EIMT) sont soumises par les employeurs pour obtenir l'autorisation, dans la plupart des cas, d'embaucher des travailleurs étrangers. Une EIMT favorable indiquera qu'aucun travailleur canadien ou résident permanent n'est disponible pour faire le travail, indiquant qu'il faut embaucher un travailleur étranger pour faire le travail (Canada, 2021h). Il convient de noter que certains travailleurs étrangers sont exemptés de l'obligation d'obtenir une EIMT ou un permis de travail, comme ceux qui participent au Programme de mobilité internationale.

Les EIMT ne sont approuvées que dans les régions où le taux de chômage n'est pas élevé, en particulier pour les professions les moins qualifiées et les moins bien rémunérées dans les secteurs de l'hébergement, de la restauration et du commerce de détail.

La raison pour laquelle on examine les EIMT favorables et négatives est de déterminer, quantitativement, quelles professions connaissent des pénuries de main-d'œuvre. Plus précisément, dans le cadre du PPICRN, les collectivités choisissent les professions qu'elles vont « cibler » chaque année. Les renseignements figurant dans l'EIMT devraient être pris en compte lors de l'identification des pénuries de main-d'œuvre dans chaque collectivité.

Les EIMT négatives ne sont pas en soi une indication de la capacité du poste à être comblé par des Canadiens ou des résidents permanents. Elles peuvent également indiquer que l'employeur qui demande le permis de travail a fourni des renseignements faux, erronés ou inexacts au cours des deux dernières années (Canada, 2021f).

En 2020, 11 professions ont été **approuvées** dans le cadre d'EIMT dans le Grand Sudbury, avec un total de 19 EIMT favorables uniques obtenues:

- 6322 – Cuisiniers/cuisinières (4)
- 7521 – Conducteurs/conductrices d'équipement lourd (sauf les grues) (4)
- 6332 – Boulangers-pâtisseries/boulangères-pâtisseries (2)
- 7535 – Autres préposés/préposées à la pose et à l'entretien des pièces mécaniques d'automobiles (2)
- 0631 – Directeurs/directrices de la restauration et des services alimentaires (1)

- 1523 – Coordonnateurs/coordonnatrices de la logistique de la production (1)
- 2113 – Géoscientifiques et océanographes (1)
- 5241 – Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices (1)
- 6211 – Superviseurs/superveuses des ventes – commerce de détail (1)
- 7237 – Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser (1)
- 7321 – Mécaniciens/mécaniciennes et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus (1)

Comme nous l'avons mentionné, une EIMT approuvée indique qu'il n'y a pas de talent canadien disponible pour occuper les postes susmentionnés dans le Grand Sudbury. À ce titre, les postes approuvés dans le cadre de l'EIMT sont un bon indicateur pour les décideurs des lacunes du marché du travail et des professions qui pourraient être ciblées dans le cadre du Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord, par les établissements d'enseignement postsecondaire ou dans le cadre d'une formation et d'un perfectionnement supplémentaires.

Le Grand Sudbury s'est vu **refuser** deux demandes d'EIMT pour les professions suivantes:

- 1523 – Coordonnateurs/coordonnatrices de la logistique de la production
- 7305 – Surveillants/surveillantes du transport routier et du transport en commun

Les demandes d'EIMT refusées n'indiquent pas nécessairement la disponibilité des Canadiens pour exercer les fonctions de la profession. Il y a plutôt de multiples raisons, y compris les expériences passées d'une entreprise avec le processus de l'EIMT, qui contribuent à ce qu'une demande soit refusée (Canada, 2021f).

Entre 2017 et 2020, il y a eu un total de 60 EIMT<sup>9</sup> approuvées dans le Grand Sudbury. Les professions qui comptent le plus de postes approuvés sont les suivantes:

**Tableau 2: Professions comptant le plus d'EIMT approuvées dans le Grand Sudbury, 2017-2020**

CNP	Profession	Niveau de compétence	Postes approuvés	Comprise dans les codes de la CNP ciblées au cours de la 1re année du PPICRN?
6322	Cuisiniers/cuisinières	B	20	Oui
5241	Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices	B	8	Non
3111	Médecins spécialistes	A	4	Non
7521	Conducteurs/conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	C	4	Non
7535	Autres préposés/préposées à la pose et à l'entretien des pièces mécaniques d'automobiles	C	2	Non
0016	Cadres supérieurs/cadres supérieures – construction, transport, production et services d'utilité publique	O	2	Non
0631	Directeurs/directrices de la restauration et des services alimentaires	O	2	Non
6211	Superviseurs/superviseuses des ventes – commerce de détail	B	2	Non
6332	Boulangers-pâtisseries/boulangères-pâtissières	B	2	Non

Source: Données ouvertes – Gouvernement du Canada, Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET): Employeurs ayant obtenu une Étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) positive, questions multiples.

Il convient de noter qu'il n'y a eu aucune EIMT favorable obtenue en 2020 qui concorde avec les professions du Grand Sudbury dont les taux de postes vacants sont les plus élevés (tableau 1). De plus, les professions dans le Grand Sudbury pour lesquelles il y a le plus d'EIMT approuvées entre 2017 et 2020 ne correspondent pas aux professions qui affichent les taux de postes vacants les plus élevés. Il y a toutefois un chevauchement entre les EIMT approuvées et les professions inscrites dans la CNC ciblées pour la première année du PPICRN : 6322 – Boulangers-pâtisseries/boulangères-pâtissières. Encore une fois, il est important de souligner que le Grand Sudbury a des taux de postes vacants nettement inférieurs à ceux d'autres villes de taille comparable dans le Nord de l'Ontario. En faisant concorder davantage les professions en demande avec les professions ciblées par le PPICRN, les employeurs peuvent mieux attirer et maintenir en poste (en tant que résidents permanents) les employés immigrants pour combler ces lacunes.

<sup>9</sup> Toutes les professions ne sont pas incluses dans ce tableau.



## Taux d'emploi, de chômage et d'activité

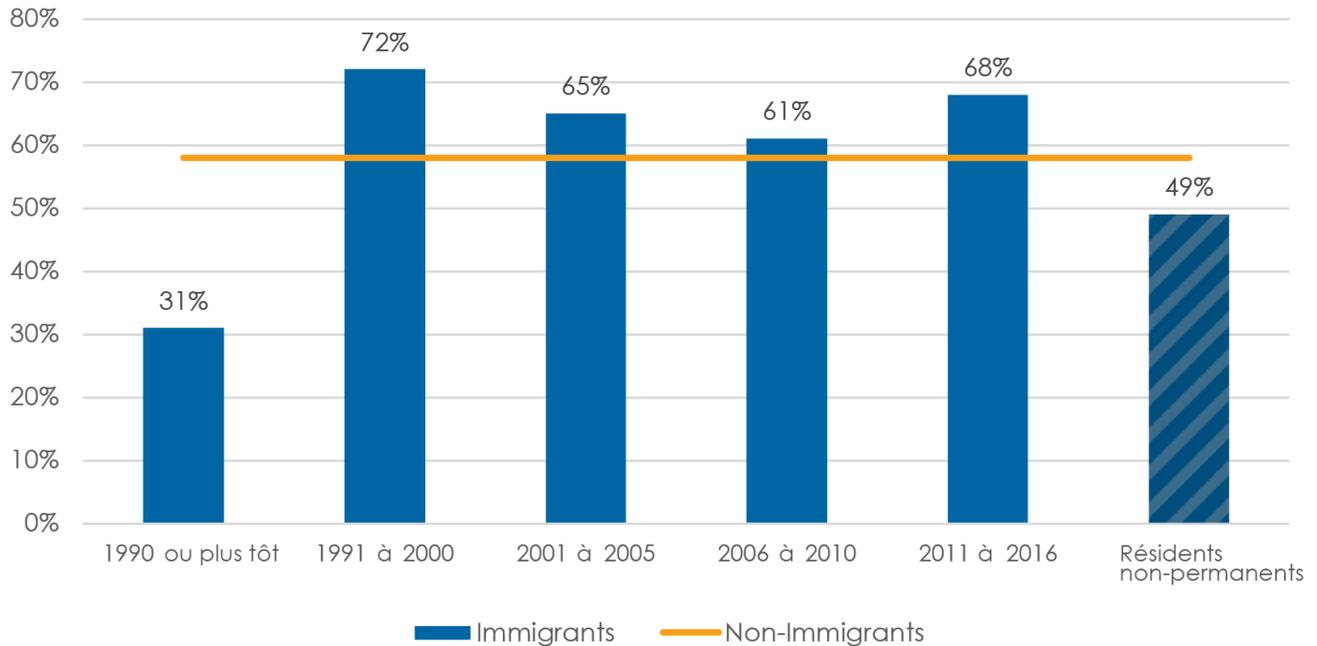
Les immigrants du Grand Sudbury qui ont immigré entre 1991 et 2016 connaissent, en moyenne, des taux d'emploi plus élevés que les non-immigrants et les résidents non permanents. Les taux d'emploi des immigrants admis avant 1990 sont peut-être plus faibles en raison de l'âge de ces immigrants; beaucoup d'entre eux quitteront peut-être le marché du travail. Les immigrants plus récents (2011 à 2016) du Grand Sudbury ont des taux d'emploi comparables à ceux des immigrants établis depuis plus longtemps. Dans d'autres villes des régions du Nord, de l'Ouest et du Centre de l'Ontario, notamment North Bay, Timmins et Kenora, les immigrants récents ont tendance à afficher des taux d'emploi inférieurs à ceux des immigrants établis depuis plus longtemps.

Les taux d'emploi et de chômage sont plus élevés pour la plupart des cohortes d'immigrants que pour les non-immigrants.

Les résidents non permanents, également connus sous le nom de résidents temporaires, peuvent se trouver au Canada avec des permis qui comportent plus de restrictions en matière de travail. Par exemple, les titulaires d'un permis d'études qui sont inscrits à temps plein peuvent travailler sur le campus et hors campus sans permis de travail jusqu'à 20 heures par semaine pendant les périodes scolaires, ce qui peut rendre la recherche d'un emploi plus difficile. En outre, les titulaires d'un permis de travail peuvent avoir un permis de travail ouvert ou lié à un employeur donné. Les titulaires d'un permis de travail lié à un employeur donné ne peuvent travailler que pour l'employeur mentionné sur leur permis de travail, tandis que les titulaires d'un permis de travail ouvert peuvent travailler pour tout employeur canadien admissible. Ces facteurs pourraient contribuer au taux de chômage plus élevé chez les résidents non permanents (Canada, 2020d).

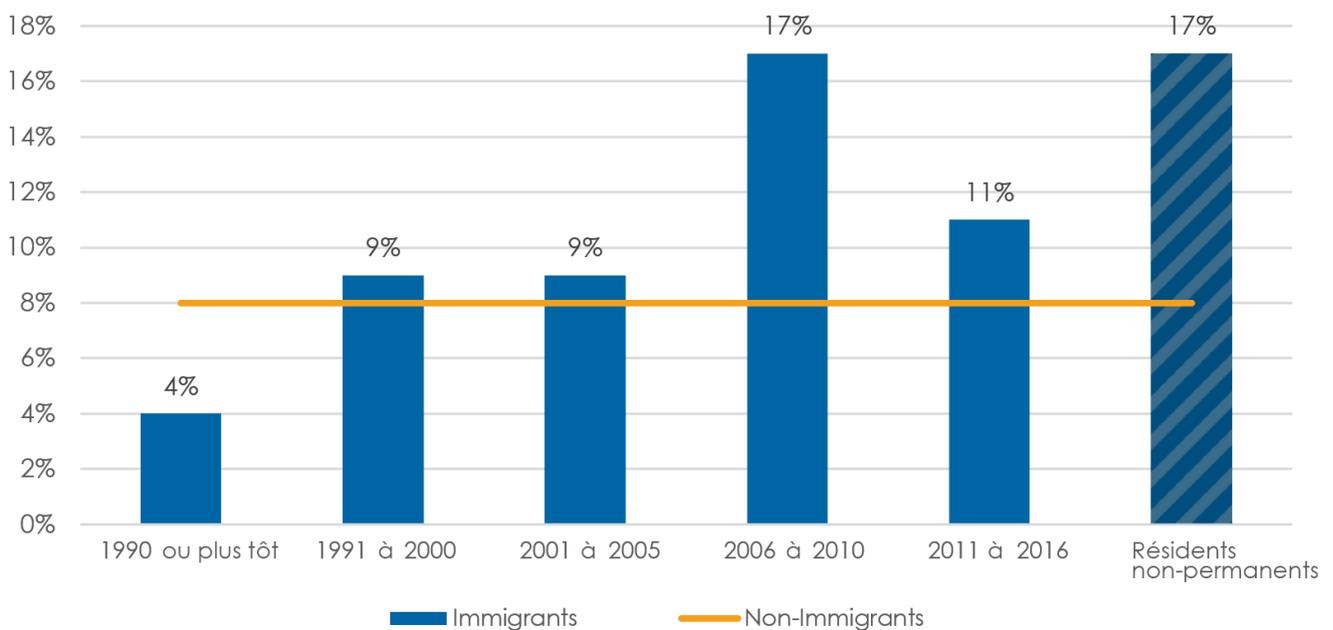


**Figure 3: Taux d'emploi (en %) dans le Grand Sudbury selon la période d'immigration, 2016**



Source: Calcul de l'auteure; Programme de données communautaires (CDP); Tableau EO2767-TBL7R – Certaines caractéristiques linguistiques, de la population active, de la scolarité, du revenu et la mobilité.

**Figure 4: Taux de chômage (en %) dans le Grand Sudbury selon la période d'immigration, 2016**



Source: Calcul de l'auteure; Programme de données communautaires (CDP); Tableau EO2767-TBL7R – Certaines caractéristiques linguistiques, de la population active, de la scolarité, du revenu et la mobilité.

La mesure du taux d'activité entre les cohortes d'immigrants indique le nombre d'immigrants de chaque cohorte qui participent activement à la population active, soit en ayant un emploi, soit en en cherchant un. Comme les régions du Nord de l'Ontario sont confrontées au vieillissement de la population, à un faible taux de natalité et à l'exode des jeunes, la participation des immigrants à la population active est une façon de maintenir le niveau de vie actuel à mesure que la démographie évolue.

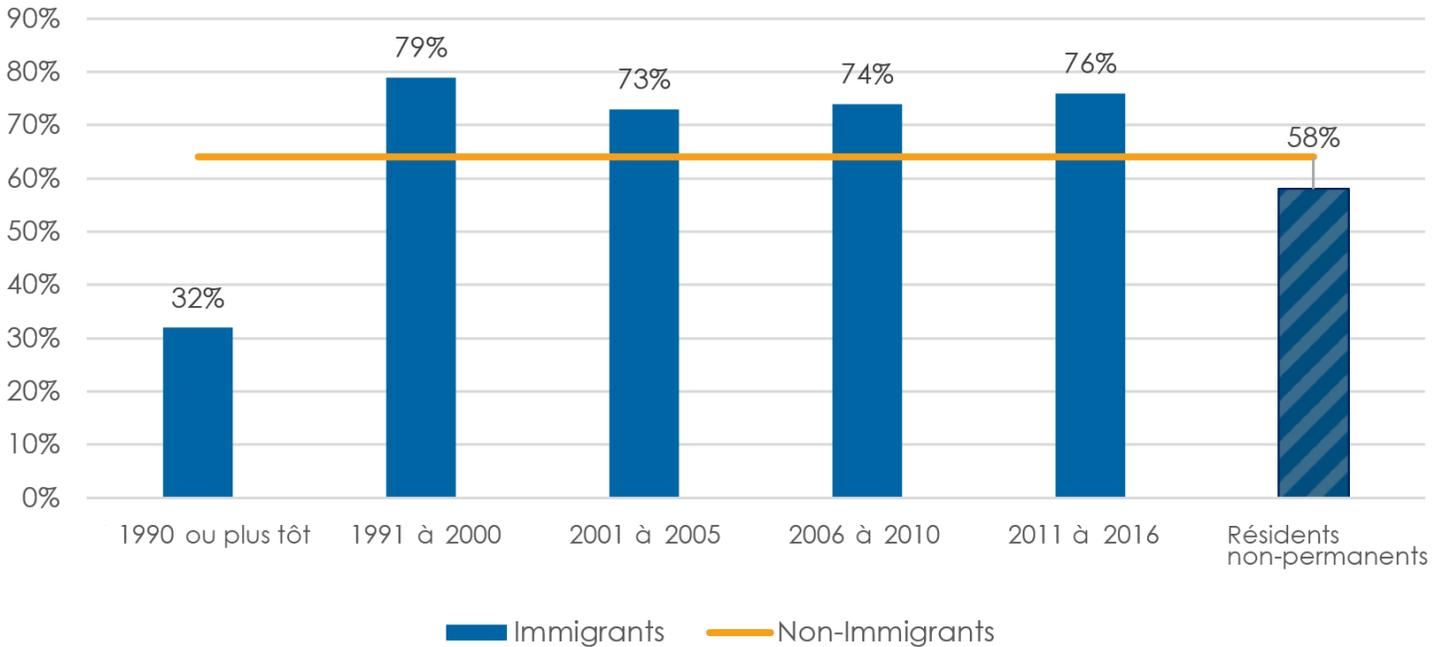
Le taux d'activité mesure l'ensemble de la population active, qui regroupe les personnes occupées et les chômeurs, par rapport à la taille de la population en âge de travailler. Autrement dit, il s'agit de la proportion de la population en âge de travailler qui travaille ou qui recherche du travail.

Comme nous l'avons mentionné dans la discussion sur l'emploi et le chômage, le temps écoulé depuis l'arrivée est un facteur déterminant de la situation des immigrants sur le marché du travail. Par exemple, les immigrants récents (définis ci-dessus) font face à des obstacles sur le marché du travail qui nuisent à leur intégration au marché du travail, comme le manque de compétences linguistiques, le manque de reconnaissance des titres de compétences étrangers et une connaissance insuffisante du marché du travail canadien (Statistique Canada, 2003, p. 10). Un taux d'activité élevé combiné à un faible taux de chômage indique des possibilités solides sur le marché du travail.

Les immigrants récents dans le Grand Sudbury ont un taux d'activité plus élevé que celui des deux cohortes d'immigrants les plus établies qui ont été admises de 2001 à 2005 et de 2006 à 2010. De plus, le taux d'activité des immigrants récents est plus élevé que celui des non-immigrants. Même chez les résidents non permanents (résidents temporaires comme les titulaires de permis de travail ou d'études), les taux d'activité sont comparables à ceux de la population non immigrante. Cela dit, le taux d'activité des résidents non permanents est inférieur à celui des autres cohortes d'immigrants, à l'exception de celles qui sont arrivées en 1990 ou avant.



**Figure 5: Taux d'activité (en %) dans le Grand Sudbury selon la période d'immigration, 2016**



Source: Calcul de l'auteure; Programme de données communautaire (PDC), Tableau EO2767-TBL7R – Certaines caractéristiques linguistiques, de la population active, de la scolarité, du revenu et la mobilité.

## Discussion

Le programme Entrée express donne la priorité aux immigrants qui occupent des emplois ou des professions dans certains groupes d'emplois de la CNP. En fait, toutes les catégories du programme fédéral exigent une expérience professionnelle dans des postes de gestion (genre de compétences 0) ou qui nécessitent des diplômes universitaires ou collégiaux (niveaux de compétence A ou B). Ainsi, le programme Entrée express s'adresse aux travailleurs hautement qualifiés.

Comme on l'a vu dans le cas des professions ciblées du Grand Sudbury, la catégorie des travailleurs hautement qualifiés n'est pas la seule en pénurie de main-d'œuvre. Il existe également une demande pour les travailleurs dans les groupes d'emplois de niveaux de compétence C et D de la CNP. Le niveau de compétence C comprend les postes intermédiaires qui requièrent généralement un diplôme d'études secondaires ou une formation en milieu de travail, comme les conducteurs de camions de transport, les aides familiaux résidents et les aides de maintien à domicile. Le niveau de compétence D comprend les emplois manuels qui prévoient généralement une formation en cours d'emploi, comme les serveurs au comptoir et les aides de cuisine (Canada, 2020b).

En théorie, le fait que les collectivités ciblent les immigrants ayant une expérience professionnelle particulière qui correspond aux pénuries actuelles du marché du travail devrait entraîner une augmentation du taux d'emploi des nouveaux immigrants. En plus de contribuer à des résultats positifs sur le marché du travail, l'une des exigences du PPICRN est que l'immigrant potentiel ait une offre d'emploi permanent, cimentant davantage l'emploi à l'arrivée.

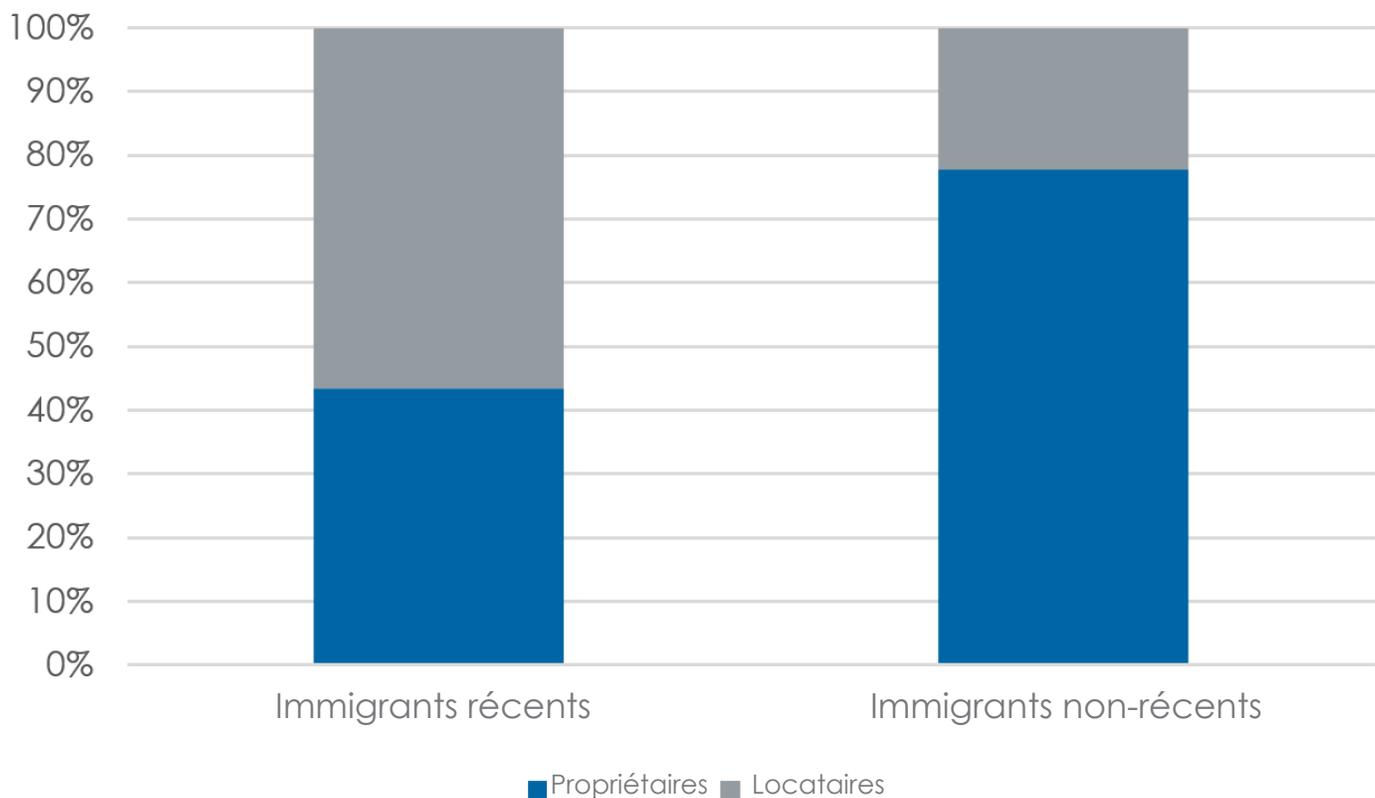


## Logement

L'examen du mode d'occupation du logement des immigrants peut aider à indiquer la sécurité financière, surtout si le logement est en propriété (Haan, 2012, p. 3). Le fait d'être propriétaire d'un logement peut également marquer l'engagement du ménage d'immigrants à l'égard de sa nouvelle collectivité et de sa nouvelle société (ibid.), ce qui peut indiquer une rétention.

Dans le Grand Sudbury, les immigrants récents sont plus susceptibles d'être locataires que les immigrants non récents. Les immigrants non récents, ceux qui ont obtenu la résidence permanente il y a plus de cinq ans, sont plus susceptibles d'être propriétaires.

**Figure 6: Ménages immigrants dans le Grand Sudbury selon le mode d'occupation du logement (propriétaires ou locataires), 2016**

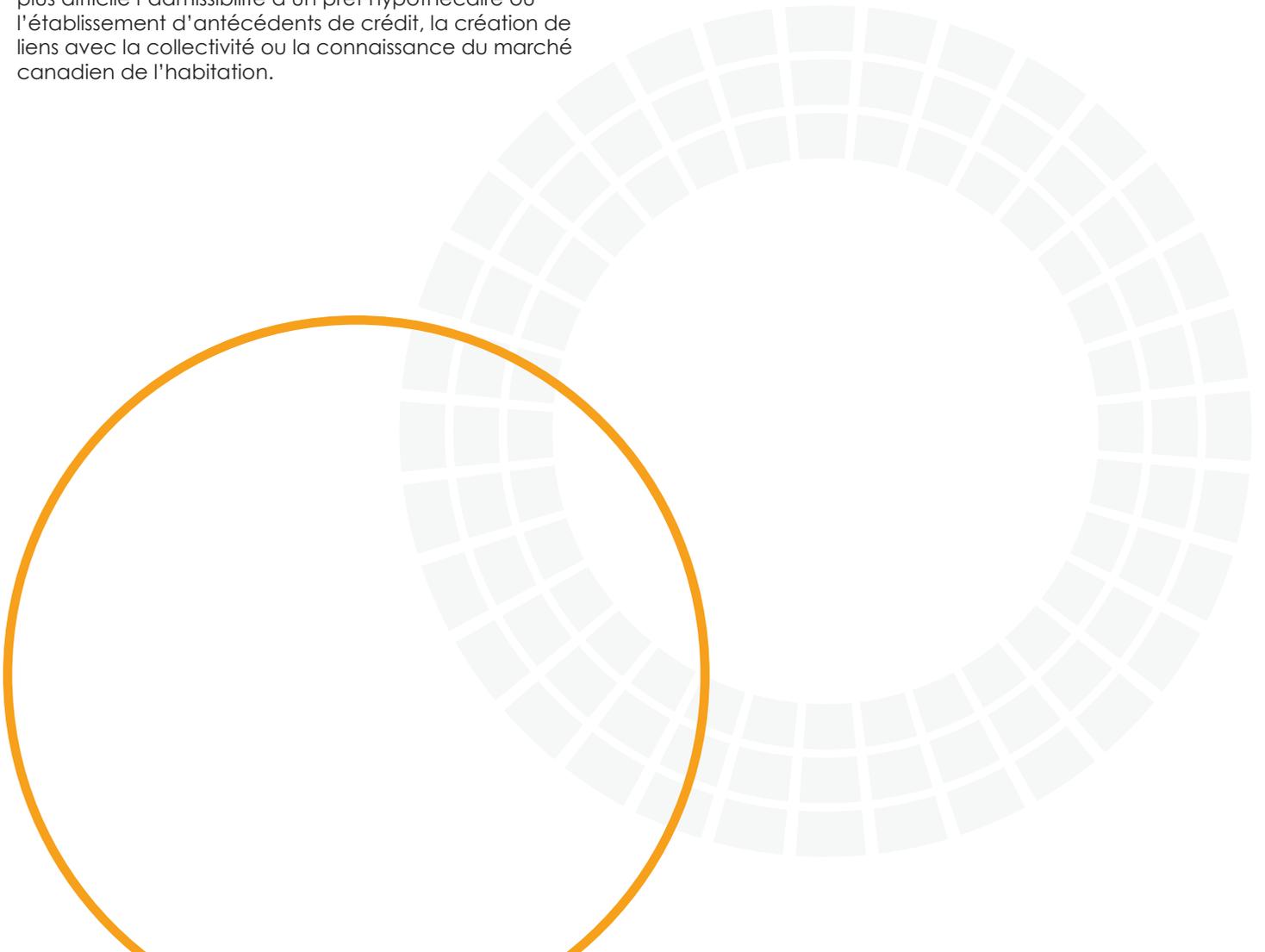
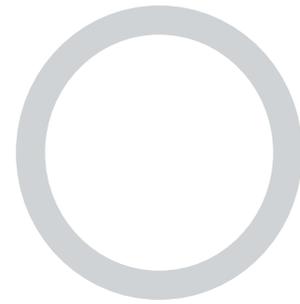


Source: Programme de données communautaires (CDP), Profil des groupes cibles des immigrants récents + population immigrée, Recensement de 2016.

De nombreux facteurs peuvent influencer sur le mode d'occupation du logement, comme le prix du logement, la discrimination, la catégorie d'admission, la navigation dans le système, l'emploi stable, l'accès au crédit, l'abordabilité/le revenu, la disponibilité et l'adéquation.

De plus, lorsqu'on examine le mode d'occupation des logements, il est nécessaire d'établir une distinction entre les immigrants récents et les immigrants non récents. Un immigrant récent est une personne qui a obtenu son statut d'immigrant reçu ou de résident permanent pour la première fois au cours des cinq années ayant précédé un recensement donné. Pour les données utilisées dans le présent article, un immigrant récent serait défini comme une personne qui a été reçue entre 2011 et 2016. Les immigrants non récents ont été admis avant 2011.

Les immigrants non récents ont eu plus de temps pour s'établir dans la collectivité, trouver une carrière et établir des liens. Les immigrants récents, par contre, n'ont peut-être pas encore de carrière stable, ce qui rend plus difficile l'admissibilité à un prêt hypothécaire ou l'établissement d'antécédents de crédit, la création de liens avec la collectivité ou la connaissance du marché canadien de l'habitation.



## Études

Les principaux domaines d'études les plus répandus parmi les immigrants dans le Grand Sudbury sont l'architecture, l'ingénierie et les technologies connexes. La santé et les domaines connexes constituent le deuxième domaine d'études le plus répandu parmi les immigrants. Les affaires, la gestion et l'administration publique viennent au troisième rang.

Les immigrants qui ont étudié dans un domaine hautement qualifié, comme les soins de santé, l'ingénierie ou l'architecture, sont les plus nombreux dans le Grand Sudbury. Le domaine d'études en génie correspond à l'une des professions les plus envisagées pour les immigrants du Grand Sudbury entre 1998 et 2019: ingénieur minier.

La ville du Grand Sudbury compte trois établissements d'enseignement postsecondaire : l'Université Laurentienne, le Collège Cambrian et le Collège Boréal. Le nombre d'étudiants étrangers au Collège Cambrian est en hausse depuis l'année scolaire 2012-2013<sup>10</sup>, avec 578 étudiants étrangers inscrits en 2017-2018<sup>11</sup>.

Les chiffres de l'Université Laurentienne ont fluctué au fil des ans. Elle a enregistré son plus grand nombre d'étudiants étrangers (519) au cours de l'année universitaire 2015-2016. La population étudiante de l'université compte sept pour cent d'étudiants étrangers.

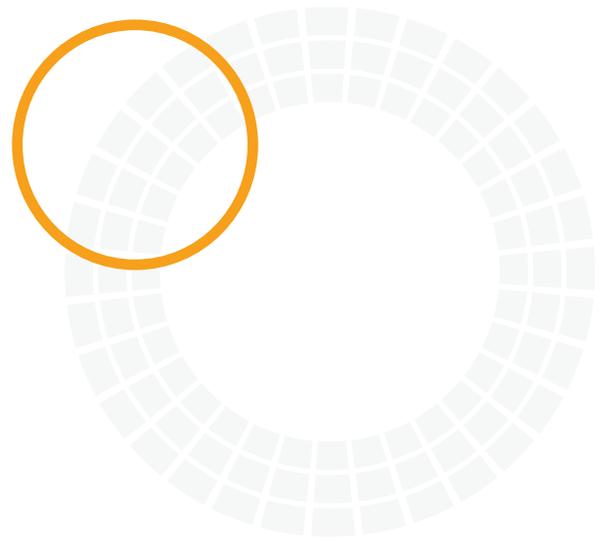
Le Collège Boréal a généralement accueilli le plus petit nombre d'étudiants étrangers dans le Grand Sudbury, avec 18 pendant l'année scolaire 2017-2018. Cela dit, le collège a un nombre d'inscriptions plus élevé que l'Université Laurentienne<sup>12</sup> et le Collège Cambrian<sup>13</sup>, comptant environ 8 600 étudiants à temps plein pendant l'année scolaire 2016-2017 (Collège Boréal, 2017, p. 7).

<sup>10</sup> À l'exception de l'année 2015-2016.

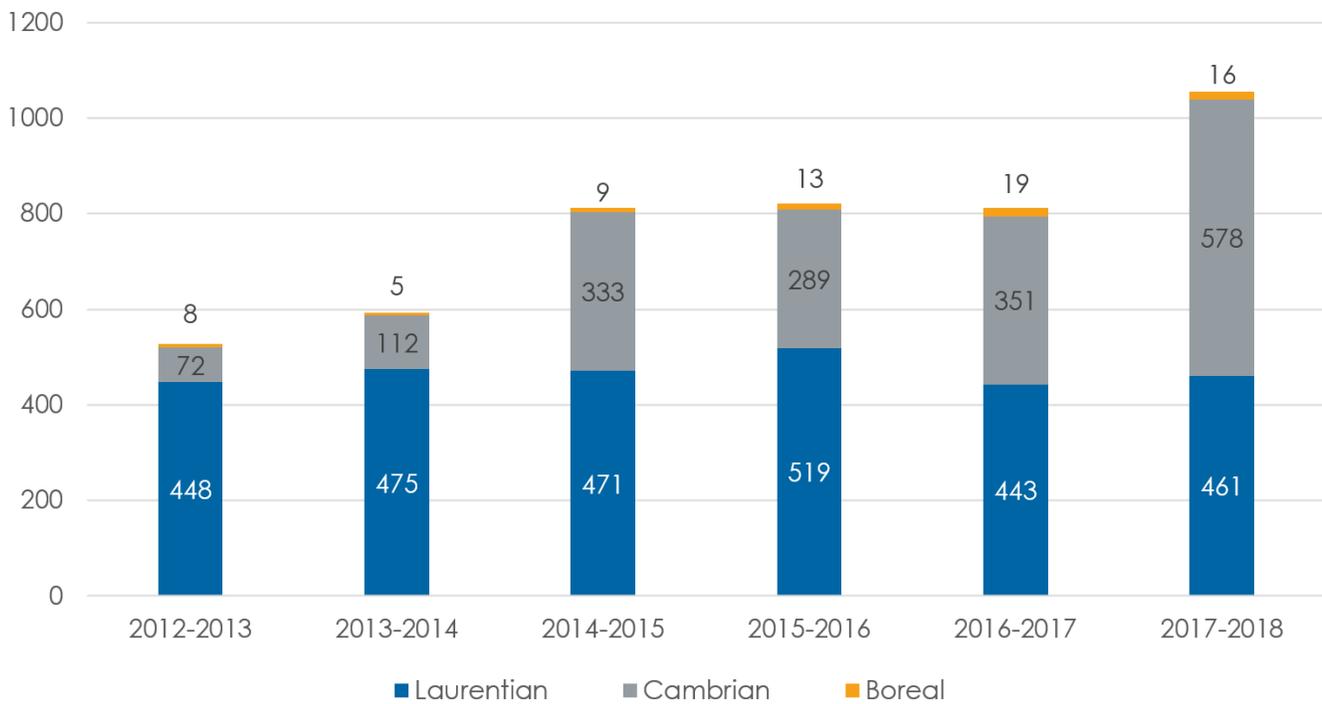
<sup>11</sup> Données les plus récentes disponibles au moment de la rédaction.

<sup>12</sup> L'Université Laurentienne comptait environ 7 000 étudiants à temps plein en 2016-2017 (MFCU).

<sup>13</sup> Le Collège Cambrian comptait environ 4 700 étudiants à temps plein et à temps partiel inscrits en 2016-2017.



**Figure 7: Étudiants étrangers inscrits dans le Grand Sudbury selon l'établissement d'enseignement postsecondaire, 2012-2018**



Source: Calculs de l'auteure; ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU); données sur les effectifs – nombre d'effectifs internationaux et nationaux à temps plein.

Les étudiants étrangers constituent un important réservoir d'immigrants potentiels. Ils ont des diplômes canadiens reconnus, une connaissance du français ou de l'anglais, une expérience professionnelle potentiellement canadienne, une connaissance de la culture canadienne et un lien avec la collectivité. Pour ces raisons, on s'attend à ce que les étudiants étrangers s'intègrent plus rapidement au marché du travail et à la société que les autres types d'immigrants (Hagar, 2019).

# Systeme d'immigration

## Titulaires de permis d'études

Dans le Grand Sudbury, qui abrite l'Université Laurentienne, le Collège Cambrian et le Collège Boréal, les titulaires de permis d'études entre 1998 et 2019 étaient en grande majorité des citoyens de l'Inde. Il en était de même pour toutes les cinq grandes villes du Nord de l'Ontario. En 2017, le nombre de titulaires de permis d'études ayant la citoyenneté indienne dans le Grand Sudbury a atteint le sommet de 1 545, et il est resté supérieur à 1 000 jusqu'en 2019. Les autres pays de citoyenneté courants des titulaires de permis d'études sont la Chine, l'Arabie saoudite, le Nigéria et la République démocratique du Congo. Il y a également eu une forte augmentation du nombre de titulaires de permis d'études originaires d'Arabie saoudite en 2011, soit 170, et ce nombre restera élevé jusqu'en 2019.

Les titulaires de permis d'études qui ont obtenu la résidence permanente dans le Grand Sudbury entre 1998 et 2019 l'ont fait principalement dans le cadre de la catégorie des immigrants économiques. Dans cette catégorie, la principale voie d'accès était le Programme des travailleurs qualifiés. Dans la catégorie des immigrants parrainés par la famille, les conjoints ou les partenaires parrainés représentaient la plus importante sous-catégorie de résidents permanents.

## Titulaires d'un permis de travail

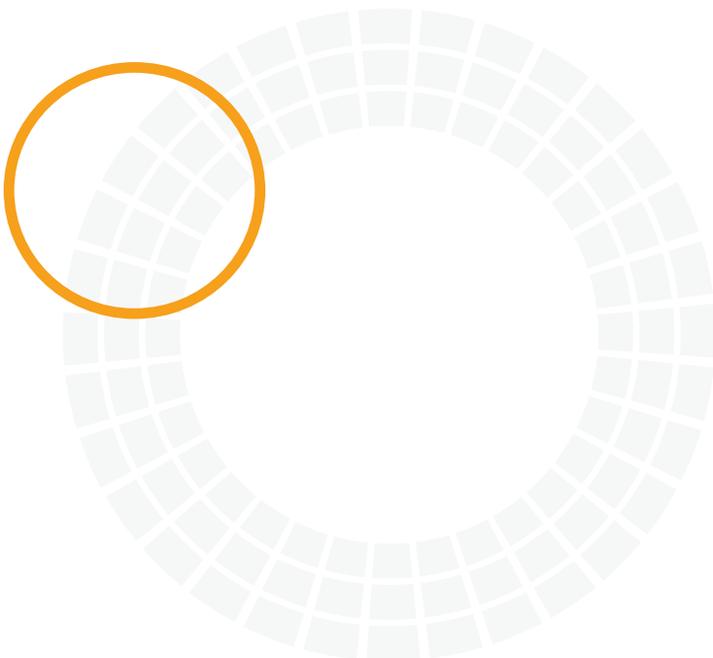
Les titulaires de permis de travail dans le Grand Sudbury ont le plus souvent la citoyenneté américaine. Il en va de même pour les 11 districts et les 5 plus grandes villes du Nord de l'Ontario. Les autres pays de citoyenneté les plus courants sont l'Inde, la Chine, le Royaume-Uni et les Philippines.

Les titulaires de permis de travail qui ont obtenu la résidence permanente dans le Grand Sudbury entre 1998 et 2019 sont principalement passés par le processus de l'immigration économique, et la plupart d'entre eux ont présenté une demande dans le cadre de la catégorie de l'expérience canadienne et du programme des travailleurs qualifiés. Un grand nombre d'immigrants ont également obtenu la résidence permanente grâce au Programme des candidats des provinces.

## Discussion

Les résidents temporaires, titulaires de permis de travail et de permis d'études, constituent une grande part de la population immigrante du Grand Sudbury; ils contribuent également à l'économie locale et à la population active<sup>14</sup>. Les étudiants étrangers paient des droits de scolarité aux établissements locaux et dépensent leur argent en ville (p. ex. loyer, épicerie, transport, manuels scolaires, vêtements), ce qui a des répercussions économiques indirectes et induites supplémentaires. De même, les titulaires de permis de travail occupent des emplois en demande dans la collectivité et paient leur loyer/hypothèque, leur épicerie, leur transport et d'autres nécessités. Il est donc important de mesurer leur présence et d'évaluer leurs caractéristiques, comme on le fait pour les résidents permanents.

<sup>14</sup> Voir *Where are the international students? How COVID-19 could affect Northern Ontario's economy*, Hilary Hagar, 2020.



# Revenu

## Revenu d'emploi

Le revenu d'emploi est calculé parmi les immigrants qui reçoivent un revenu d'emploi, alors que le revenu total comprend les personnes avec et sans revenu. Cela peut se traduire par des chiffres sur les revenus d'emploi plus élevés, bien que le revenu total comprenne également les revenus des transferts gouvernementaux et des investissements.

En ce qui concerne le revenu d'emploi médian et moyen, les immigrants qui se sont établis dans le Grand Sudbury avant 2000 ont des revenus comparables à ceux des non-immigrants. Les niveaux de revenu médian et moyen sont plus faibles chez les immigrants qui se sont établis dans le Grand Sudbury au cours des dix dernières années<sup>15</sup> que chez les non-immigrants et les immigrants établis depuis plus longtemps.

Il semble que les immigrants commencent à gagner des revenus d'emploi plus élevés à mesure qu'ils s'établissent. Les niveaux de revenu des immigrants du Grand Sudbury sont conformes aux tendances identifiées dans la littérature. De Chardon insiste sur ce point en affirmant que « les revenus annuels des demandeurs principaux hautement qualifiés dépassent la moyenne canadienne peu après l'admission et augmentent avec le temps » (2019, p. 9). Souvent, les immigrants et les réfugiés ont besoin d'un peu de temps pour s'établir dans leur nouveau pays et, par conséquent, les années depuis l'immigration correspondent généralement aux meilleurs résultats sociaux et économiques (Crossman, 2013).

## Revenu du ménage

Les facteurs qui contribuent au revenu du ménage des immigrants comprennent le nombre de personnes dans le ménage, l'expérience avant l'admission, la connaissance des langues officielles et la catégorie d'admission (Statistique Canada, 2021b). Comme pour les autres variables, il est important d'examiner les immigrants en fonction de leur période d'immigration, si possible. Pour les mesures du revenu moyen et médian des ménages, les données n'étaient disponibles que pour les groupes suivants : tous les immigrants et les immigrants récents.

Les niveaux de revenu des ménages d'immigrants récents sont inférieurs, en moyenne, à ceux de l'ensemble des immigrants. La raison pour laquelle les niveaux de revenu moyen et médian (total et après impôt) sont inférieurs concorde avec celle déjà mentionnée : les immigrants récents ont besoin de temps pour s'installer dans leur nouvelle collectivité, obtenir un emploi stable, avoir des titres de compétences reconnus, terminer une formation, etc.

**Tableau 3: Statistiques sur le revenu des ménages d'immigrants dans le Grand Sudbury**

	Revenu total moyen	Revenu total médian	Revenu moyen après impôt	Revenu médian après impôt
Immigrants récents	85 380 \$	65 434 \$	70 940 \$	59 245 \$
Tous les immigrants	95 115 \$	69 058 \$	78 621 \$	62 331 \$

Source: Calculs de l'auteure, Programme de données communautaires (CDP), Profil des groupes cibles au niveau des ménages et des familles de la population des nouveaux immigrants, Recensement de 2016, totalisation personnalisée.

<sup>15</sup> Au moment du recensement de 2016, les dix dernières années font référence à la période 2006-2016.

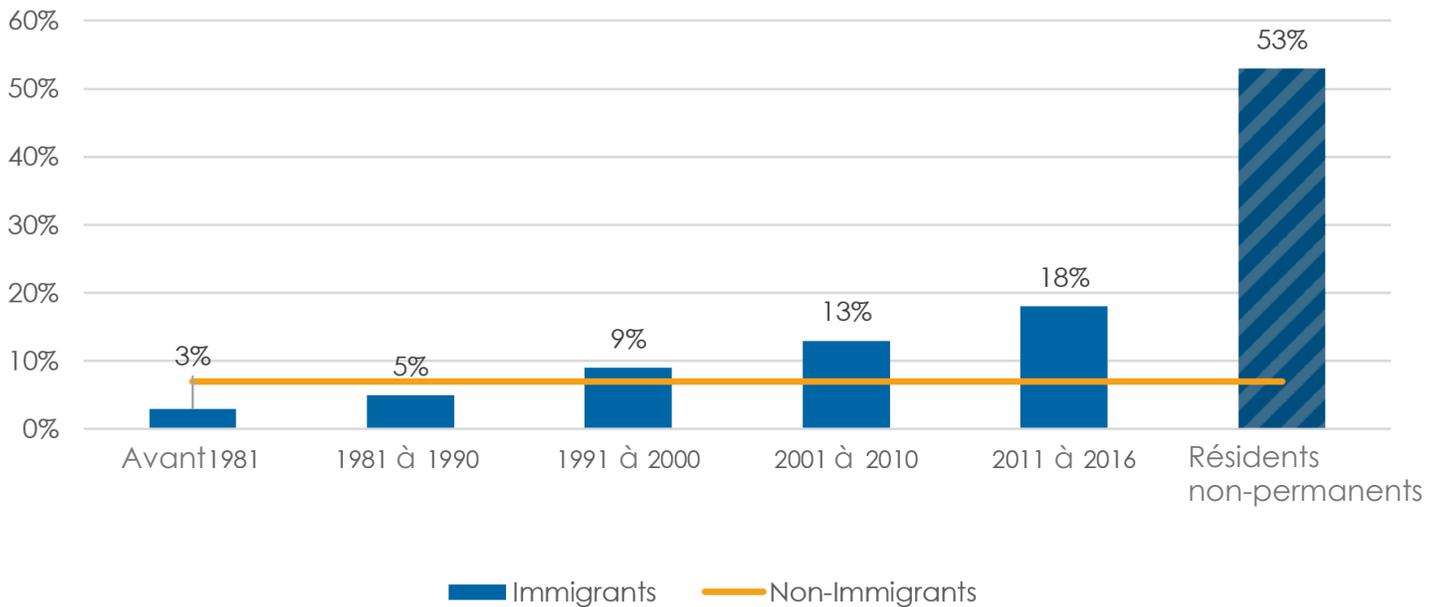
## Seuils de faible revenu (SFR)

Les seuils de faible revenu (SFR) sont des limites de revenu en deçà duquel une famille est susceptible de consacrer une part plus importante de son revenu à l'achat de nécessités comme la nourriture, le logement et l'habillement qu'une famille moyenne. Statistique Canada calcule les SFR en examinant le seuil de revenu à partir duquel on s'attend à ce que les familles dépensent 20 points de plus que la famille moyenne pour l'alimentation, le logement et l'habillement (Statistique Canada, 2015). Comme l'achat de nécessités est effectué avec des dollars après impôt, le revenu après impôt est utilisé pour déterminer les SFR.

Les immigrants qui sont arrivés dans le Grand Sudbury après 1991 ont des niveaux de SFR supérieurs à ceux des non-immigrants. La fréquence des immigrants vivant sous le SFR diminue à mesure que le temps passé dans la collectivité augmente. Plus de 50 pour cent des résidents non permanents vivent sous le SFR, ce qui indique une difficulté à s'intégrer au marché du travail ou à trouver un emploi intéressant. Comme indiqué précédemment, les résidents non permanents comprennent à la fois les titulaires de permis d'études et de travail. Les titulaires de permis d'études sont généralement soumis à des restrictions qui ne leur permettent de travailler que 20 heures par semaine. Il n'est donc pas surprenant que ce groupe démographique fasse augmenter la fréquence du SFR pour les résidents non permanents.

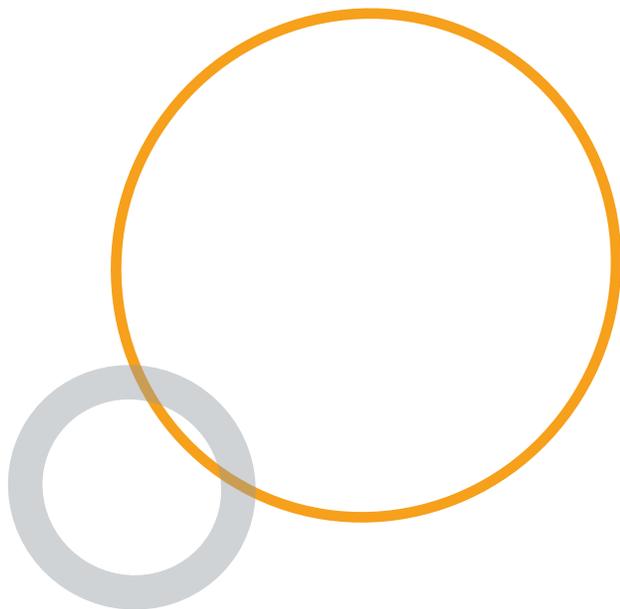


**Figure 8: Pourcentage des seuils de faible revenu après impôt (SFR-AI) dans le Grand Sudbury selon la période d'immigration, 2016**



Source: Calculs de l'auteure; Programme de données communautaires (CDP), Tableau EO2767 - TBL7R – Caractéristiques choisies de la langue, de la main-d'œuvre, de l'éducation, du revenu et de la mobilité.

Les données ci-dessus montrent que le fait d'avoir un niveau de revenu inférieur en tant qu'immigrant récent n'est pas un phénomène à long terme. Les niveaux de revenu semblent augmenter, et les niveaux de SFR diminuer, en fonction du temps passé dans la collectivité. Comme nous l'avons mentionné, des facteurs tels que le volet d'immigration, la connaissance d'une langue officielle et la situation d'emploi ont tous une grande incidence sur les niveaux de revenu. De plus, lorsque des données plus récentes seront disponibles, les niveaux de revenu refléteront ce qui se passe dans l'économie au moment de l'établissement de la cohorte d'immigrants la plus récente. Ainsi, la pandémie de COVID-19 aura probablement des répercussions sur l'emploi, le revenu et les niveaux de SFR des immigrants récents et non récents.

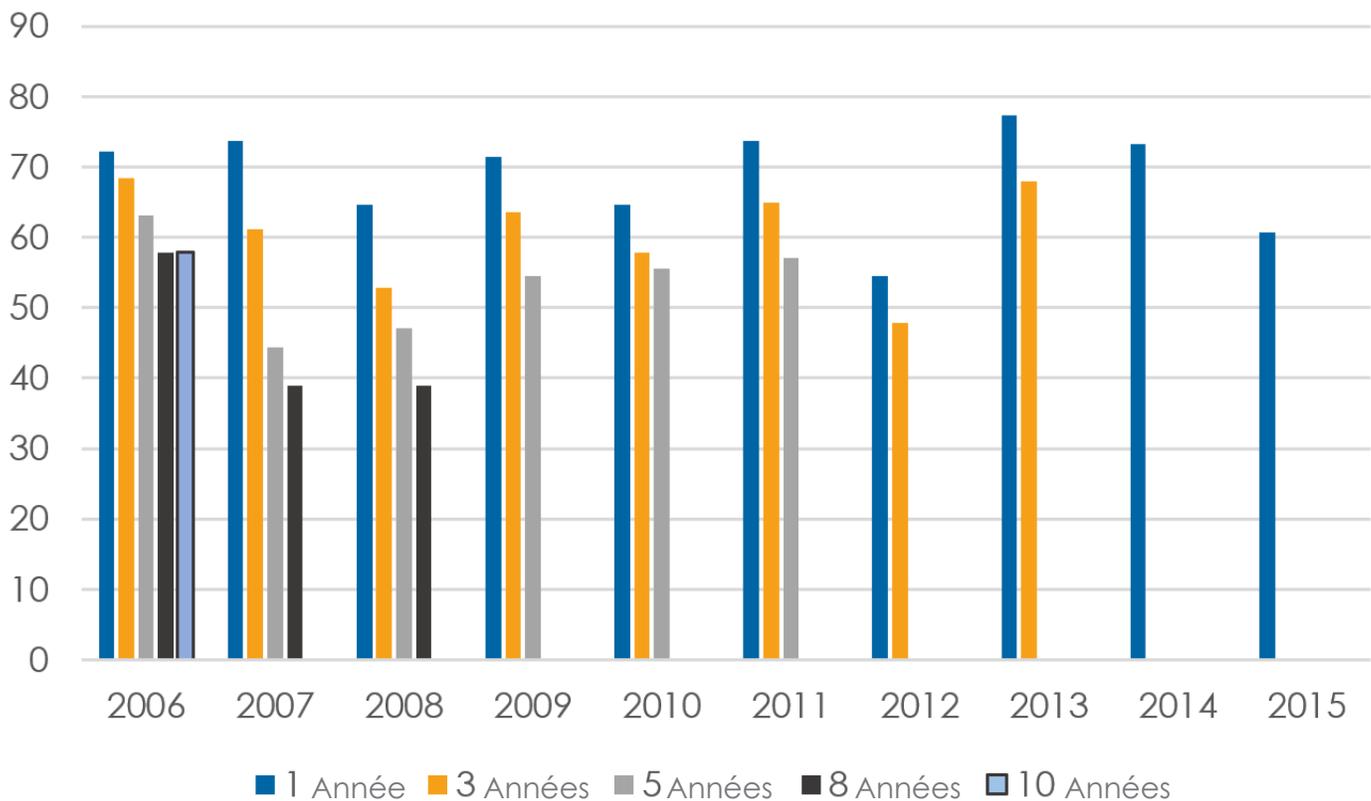


## Rétention

Le taux de rétention des immigrants au cours de la première année suivant leur admission est en moyenne de 70 pour cent, ce qui signifie qu'environ 30 % des immigrants quittent le Grand Sudbury au cours de la première année suivant l'obtention de la résidence permanente. Mais en 2015, l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles, le taux de rétention sur un an a chuté à 60,7 pour cent. Il y a également eu une forte baisse du taux de rétention après un an en 2012. À mesure que le nombre d'années écoulées depuis l'admission augmente, ce que l'on appelle aussi le temps passé dans une collectivité, les taux de rétention diminuent, ce qui indique que les immigrants quittent la collectivité et qui était à prévoir. La migration de sortie la plus importante semble se produire entre un et trois ans après l'admission. Compte tenu des données limitées disponibles, les taux de rétention semblent se stabiliser après trois ans dans la collectivité.

Au fur et à mesure que de nouvelles initiatives sont mises en place, il est important de suivre leur incidence sur la rétention. Par exemple, les critères de sélection des candidats définis par la collectivité du PPICRN aideront-ils à trouver des immigrants plus disposés à rester dans le Grand Sudbury? L'offre de résidence permanente conditionnelle entraînera-t-elle une plus grande satisfaction en matière d'emploi (et donc un plus grand taux de rétention) si les candidats peuvent obtenir un emploi dans leur domaine? Les facteurs qui contribuent à la rétention, au-delà du PPICRN, doivent être évalués en permanence pour atteindre cet objectif, non seulement au sein de la population migrante, mais aussi parmi les personnes déjà présentes dans la collectivité.

**Figure 9: Taux de rétention (en %) selon le nombre d'années écoulées depuis l'admission dans la RMR du Grand Sudbury, 2006-2015**

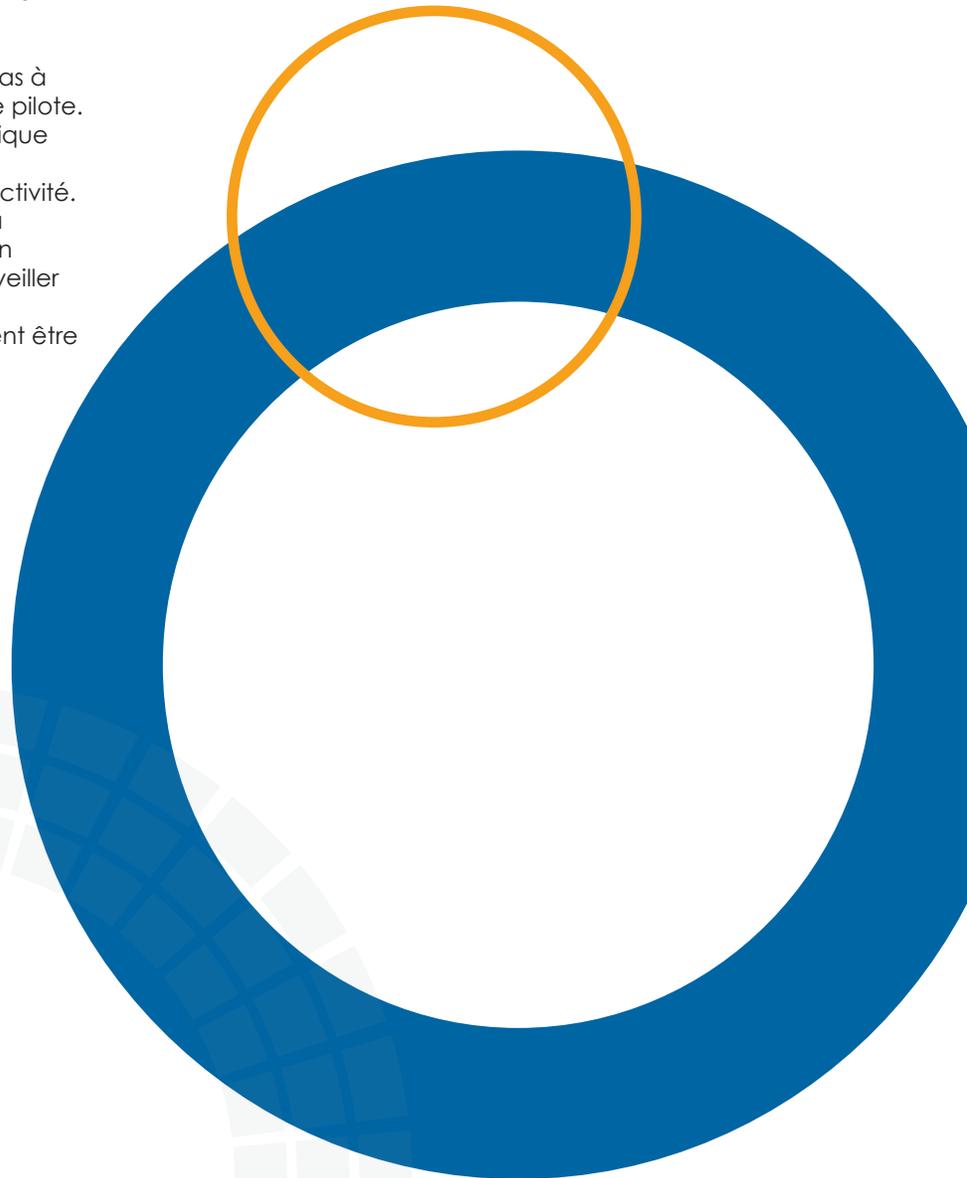


Source: Calculs de l'auteure; Statistique Canada, Tableau 43-10-0014-01 – Mobilité et revenu des immigrants selon l'année d'admission et le nombre d'années écoulées depuis l'admission, Canada, provinces et régions métropolitaines de recensement, inactif.

## Conclusion

Lors de l'évaluation du Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord (PPICRN), les principes directeurs sont fondés sur la réussite des demandeurs principaux sur le marché du travail. Par exemple, les tendances liées à la participation au marché du travail et à l'emploi des nouveaux immigrants seraient influencées par le fait que les demandeurs du PPICRN doivent avoir une offre d'emploi valide dans la collectivité. De plus, les demandeurs doivent avoir un diplôme d'études postsecondaires canadien ou de l'expérience dans le domaine dans lequel ils font une demande, ce qui influencerait sur les niveaux de revenu. En ce qui concerne le logement, les effets de l'existence d'un emploi stable dont il a été question précédemment, jumelés à un plus grand nombre de points accordés à ceux qui ont vécu dans la collectivité, aident à la recherche et à la possession d'un logement.

Mais les répercussions du PPICRN ne se limitent pas à ceux qui participent directement au programme pilote. Les initiatives d'accueil et la croissance économique durable (grâce aux immigrants qui comblent les pénuries de main-d'œuvre) aident toute la collectivité. Par conséquent, même si le présent article vise à établir une évaluation de base des tendances en matière d'immigration dans la région afin de surveiller et d'évaluer l'incidence du PPICRN et d'autres programmes, de nombreux autres aspects doivent être examinés en parallèle.



# Recommandations

L'immigration économique est un outil précieux pour les collectivités qui souhaitent combler les pénuries de main-d'œuvre et contrer les effets du vieillissement de la population, du faible taux de natalité et de l'exode des jeunes. Pour que ce processus soit non seulement couronné de succès, mais aussi significatif pour toutes les parties concernées, les recommandations suivantes doivent être prises en compte :

## **1. (1a) Surveillance et évaluation annuelles continues des tendances en matière d'immigration au niveau des collectivités dans les régions du Nord, de l'Ouest et du Centre de l'Ontario**

Maintenant qu'une base de référence est établie pour les tendances en matière d'immigration dans les régions du Nord, de l'Ouest et du Centre de l'Ontario, cette analyse devrait être utilisée et mise à profit, d'une année à l'autre, pour surveiller et évaluer les tendances dans les régions.

Il faut non seulement surveiller et mettre à jour les tendances en matière d'immigration, mais aussi les indicateurs du marché du travail, tels que les taux de postes vacants dans certaines professions. Cette analyse aidera à surveiller les répercussions du programme PPICRN, ainsi que d'autres efforts d'accueil, de recrutement et de rétention entrepris par les collectivités.

Il convient de noter que la disponibilité et l'accessibilité des données ont constitué un défi, avec de longs délais d'attente pour les données d'admission d'IRCC. De plus, il y avait des niveaux élevés de suppression de données à l'échelle de la collectivité. Avec la publication prochaine des données du recensement de 2021, ainsi que la mise à jour continue des données de la BDIM et sur les déclarants, un tableau plus complet des tendances en matière d'immigration pourra être fourni à l'avenir.

## **2. (1b) Évaluation continue, propre à la collectivité, de l'incidence du Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord (PPICRN) avant, pendant et après le programme**

Même si 100 recommandations ont été mises à la disposition des collectivités au cours de la première année du projet pilote, la pandémie de COVID-19 a considérablement entravé l'arrivée des immigrants au Canada, ainsi que la mise en œuvre initiale du projet pilote dans certaines collectivités. Par conséquent, le nombre de recommandations communautaires émises au cours de la première année du projet pilote a été faible. Ce fait est cité pour souligner les difficultés à obtenir des données propres aux candidats du PPICRN pour l'année 1.

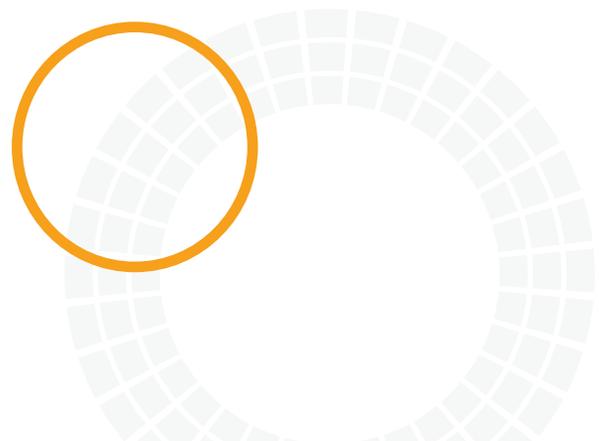
L'Institut des politiques du Nord s'est associé à trois collectivités du PPICRN dans le Nord de l'Ontario, Thunder Bay, Timmins et le Grand Sudbury, pour surveiller et évaluer les tendances et les résultats en matière d'immigration propres au PPICRN. Les objectifs du PPICRN sont de répondre aux besoins du marché du travail propres à la collectivité tout en favorisant une collectivité accueillante pour tous les participants, ce qui se traduit par des niveaux de rétention élevés. Ainsi, les avantages sociaux et économiques du projet pilote dans chaque collectivité devraient être analysés.

Ce partenariat a été offert à toutes les collectivités du Nord de l'Ontario qui participent au PPICRN, et le partenariat de partage et d'analyse des données reste ouvert. Les collectivités qui sont intéressées par les évaluations du PPICRN à l'échelle de la collectivité, mais qui n'ont pas de partenariat officiel, sont invitées à s'associer à l'Institut des politiques du Nord pour cette analyse.

## **3. Élargissement de l'analyse ci-dessus pour inclure également les migrants secondaires et nationaux vers (et dans) les collectivités du Nord de l'Ontario**

Les migrants secondaires et nationaux, et ceux qui sont déjà dans les collectivités, façonnent également le paysage économique en ce qui a trait à la participation au marché du logement et du travail. En outre, ils doivent avoir accès à une infrastructure d'accueil, à des employeurs et à la collectivité dans son ensemble pour que les collectivités puissent les retenir.

La disponibilité des données constitue une limite à cette couche supplémentaire d'analyse. IRCC conserve les dossiers d'admission des migrants internes étrangers et des résidents temporaires en fonction de la destination prévue. Les migrations secondaires et nationales ne sont pas saisies dans ces registres. Les sources de données se limitent donc au recensement et aux informations sur les déclarants.



#### **4. Renforcement de l'harmonisation entre les pénuries sur le marché du travail, les professions ciblées, les domaines d'études des établissements d'enseignement postsecondaire et les professions envisagées pour les immigrants afin d'optimiser les résultats économiques**

Les données disponibles devraient être utilisées pour faire concorder l'offre et la demande de main-d'œuvre, favorisant ainsi un marché du travail local robuste et contribuant à une croissance économique durable. Tous les intervenants concernés, chambres de commerce, conseils de planification, établissements d'enseignement postsecondaire, employeurs, acteurs de l'immigration, peuvent cibler stratégiquement l'offre de main-d'œuvre, au moyen d'une immigration ciblée, pour pourvoir les postes vacants.

Dans la plupart des collectivités analysées, il n'y a pas de chevauchement entre les professions dont le taux de postes vacants est élevé et celles visées au cours de la première année du PPICRN. Pour aider à recruter et à retenir les immigrants, ainsi qu'à promouvoir des résultats positifs sur le marché du travail pour la collectivité, une harmonisation plus stratégique est recommandée. Les données disponibles peuvent, et devraient, être utilisées pour orienter la prise de décision, en plus des consultations avec les partenaires communautaires et les employeurs.

En outre, les personnes déjà présentes dans la collectivité constituent une importante source de main-d'œuvre. Comme pour le point précédent, cette population doit également être évaluée. Les personnes déjà présentes dans les collectivités font-elles partie de la population active? Sont-elles au chômage ou sous-employées? Leurs diplômes (étrangers) et leurs expériences de vie sont-ils reconnus et rémunérés de manière adéquate?

#### **5. Mise sur pied d'initiatives de collectivités accueillantes pour accueillir, recruter et retenir les immigrants et la population existante dans les régions du Nord, de l'Ouest et du Centre de l'Ontario**

Au-delà des tendances qui peuvent être mesurées quantitativement, à l'aide des données recueillies par IRCC, du recensement, des estimations des déclarants et de la BDIM, il faut également mesurer les attitudes et les perceptions des immigrants la collectivité. Les collectivités participantes au PPICRN sont tenues de déployer des efforts pour favoriser une collectivité accueillante. Il ne fait aucun doute que les effets de la mise en œuvre d'initiatives de collectivités accueillantes profiteront à d'autres personnes que celles qui participent directement au projet pilote.

Les effets de ces initiatives devraient, comme les tendances en matière d'immigration en général, faire l'objet d'un suivi continu. Pour ce faire, la collecte de données primaires, probablement sous forme de groupes de discussion et d'enquêtes, doit être déployée. Les indicateurs importants à suivre comprennent le sentiment d'appartenance, les emplois intéressants, les interactions communautaires positives et les infrastructures d'accueil (telles que les services disponibles).

Si l'on examine le marché du travail de chaque collectivité, les avantages individuels et communautaires de l'immigration se feront sentir lorsqu'il y aura une correspondance entre les pénuries de main-d'œuvre dans la collectivité et les immigrants qui mettent leurs compétences à profit pour combler ces lacunes.



# Références

**Canada (a).**

« Admissibilité à présenter une demande au titre du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) (Entrée express) », Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Date de modification: 1er avril 2020. Disponible en ligne sur <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/entree-express/admissibilite/travailleurs-qualifies-federal.html>

**Canada (b).**

« Trouver la CNP », Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Date de modification: 21 janvier 2020. Disponible en ligne sur <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/entree-express/admissibilite/trouver-classification-nationale-professions.html>.

**Canada (c).**

« Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord: qui peut présenter une demande », Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Date de modification: 27 juillet 2020. Disponible en ligne sur <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/programme-pilote-immigration-rurale-nord/rp-admissibilite.html>.

**Canada (d).**

« Types de permis de travail », Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Date de modification: 10 mars 2020. Disponible en ligne sur <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/travailler-canada/permis-temporaire/types-permis-travail.html>.

**Canada (e).**

« Nouveaux arrivants au Canada (immigrants et résidents de retour) », Agence du revenu du Canada. Disponible en ligne sur <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/impot-international-non-residents/particuliers-depart-canada-entree-canada-non-residents/nouveaux-arrivants-canada-immigrants.html>

**Canada (f).**

« Refus de traiter une demande d'Évaluation de l'impact sur le marché du travail », Emploi et Développement social Canada. Date de modification: 15 juillet 2021. Disponible en ligne sur <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/travailleurs-etrangers/refus.html>.

**Canada (g).**

« Initiative des communautés francophones accueillantes », Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Date de modification: 13 août 2021. Disponible en ligne sur <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/nouveaux-immigrants/preparer-vie-canada/choisir-ville/collectivite-francophone-hors-quebec/bienvenue.html>.

**Canada (h).**

« Qu'est-ce qu'une étude d'impact sur le marché du travail? », Centre d'aide, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Date de modification: 28 avril 2021. Disponible en ligne sur <https://www.cic.gc.ca/francais/centre-aide/reponse.asp?qnum=163&top=17>.

**Collège Boréal.**

Rapport annuel 2016-2017, Sudbury, Collège Boréal, 2017. Disponible en ligne sur <https://www.collegeboreal.ca/static/uploaded/Files/Politiques-informations-documentation/Rapport-annuel/Rapport-annuel-2016-2017.pdf>.

**Crossman, Eden.**

Le faible revenu et l'immigration: Survol et orientation future de la recherche, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Date de modification: 3 janvier 2020. Disponible en ligne sur <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/rapports-statistiques/recherche/faible-revenu-immigration-survol-orientation-future.html#s5>.

**De Chardon, Cédric.**

Les résultats socioéconomiques des immigrants : ce que nous savons, où nous allons, et les lacunes dans les connaissances, présentation, pré-conférence de VVP-IRCC au Congrès international Metropolis, 24 juin 2019. Disponible en ligne sur <http://p2pcanada.ca/wp-content/blogs.dir/1/files/2019/06/2-cedric-de-chardon-new.pdf>.

**Haan, Michael, 2012.**

Les expériences des nouveaux Canadiens sur le plan du logement : d'après l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC), Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada, 2012. Disponible en ligne sur <https://www.canada.ca/content/dam/ircc/migration/ircc/francais/pdf/recherche-stats/logement-haan.pdf>.

**Hagar, Hilary.**

« Hittin' the 'books », Institut des politiques du Nord, 22 novembre 2019. Disponible en ligne sur <https://www.northernpolicy.ca/hittin-the-books>.

**Hagar, Hilary.**

Where are the international students? How COVID-19 could affect Northern Ontario's economy, Thunder Bay, Institut des politiques du Nord, 2020. Disponible en ligne sur [https://www.northernpolicy.ca/upload/documents/publications/briefing-notes/hagar-covid\\_internationalstudents\\_en.pdf](https://www.northernpolicy.ca/upload/documents/publications/briefing-notes/hagar-covid_internationalstudents_en.pdf).

**Lindzon, Jarden.**

« Canada remains job candidate's market in majority of provinces as vacancy rates increase », The Globe and Mail (9 août 2019). Disponible en ligne sur <https://www.theglobeandmail.com/business/careers/article-canada-remains-job-candidates-market-in-majority-of-provinces-as/>.

**Ontario.**

« Programme ontarien des candidats à l'immigration (POCI) », ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences. Date de modification: 29 janvier 2020. Disponible en ligne sur <https://www.ontario.ca/fr/page/programme-ontarien-des-candidats-limmigration-poci-0>.

**Québec.**

« Entente France-Québec sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles », Immigration, Francisation et Intégration Québec. Date de modification: 16 juillet 2019. Disponible en ligne sur <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/biq/paris/entente-france-quebec/>.

**Ross, Alex.**

Évaluation des pénuries de main-d'œuvre dans la région métropolitaine de recensement du Grand Sudbury, Thunder Bay, Institut des politiques du Nord, 2020. Disponible en ligne sur [https://www.northernpolicy.ca/upload/documents/publications/briefing-notes/ross-noc-greatersudbury\\_fr.20.04.23.pdf](https://www.northernpolicy.ca/upload/documents/publications/briefing-notes/ross-noc-greatersudbury_fr.20.04.23.pdf).

**Statistics Canada (a).**

Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada: Progrès et défis des nouveaux immigrants sur le marché du travail, Division de la statistique sociale et autochtone, 2003. Disponible en ligne sur <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-615-x/89-615-x2005001-fra.pdf?st=9KD-4m2H>.

**Statistics Canada (b).**

« Les seuils de faible revenu ». Date de modification: 27 novembre 2015. Disponible en ligne sur <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/2012002/lico-sfr-fra.htm>.

**Statistics Canada (c).**

« Introduction à la Classification nationale des professions (CNP) 2016 Version 1.0 ». Date de modification: 11 janvier 2019. Document consulté le 4 août 2020 à l'adresse. Disponible en ligne sur <https://www.statcan.gc.ca/fr/sujets/norme/cnp/2016/introduction>.

**Statistics Canada (d).**

« Immigrant », Définitions, data sous-sources de données et méthodes. Date de modification: 22 juillet 2021. Disponible en ligne sur [https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var\\_f.pl?Function=Unit&Id=85107](https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=Unit&Id=85107).

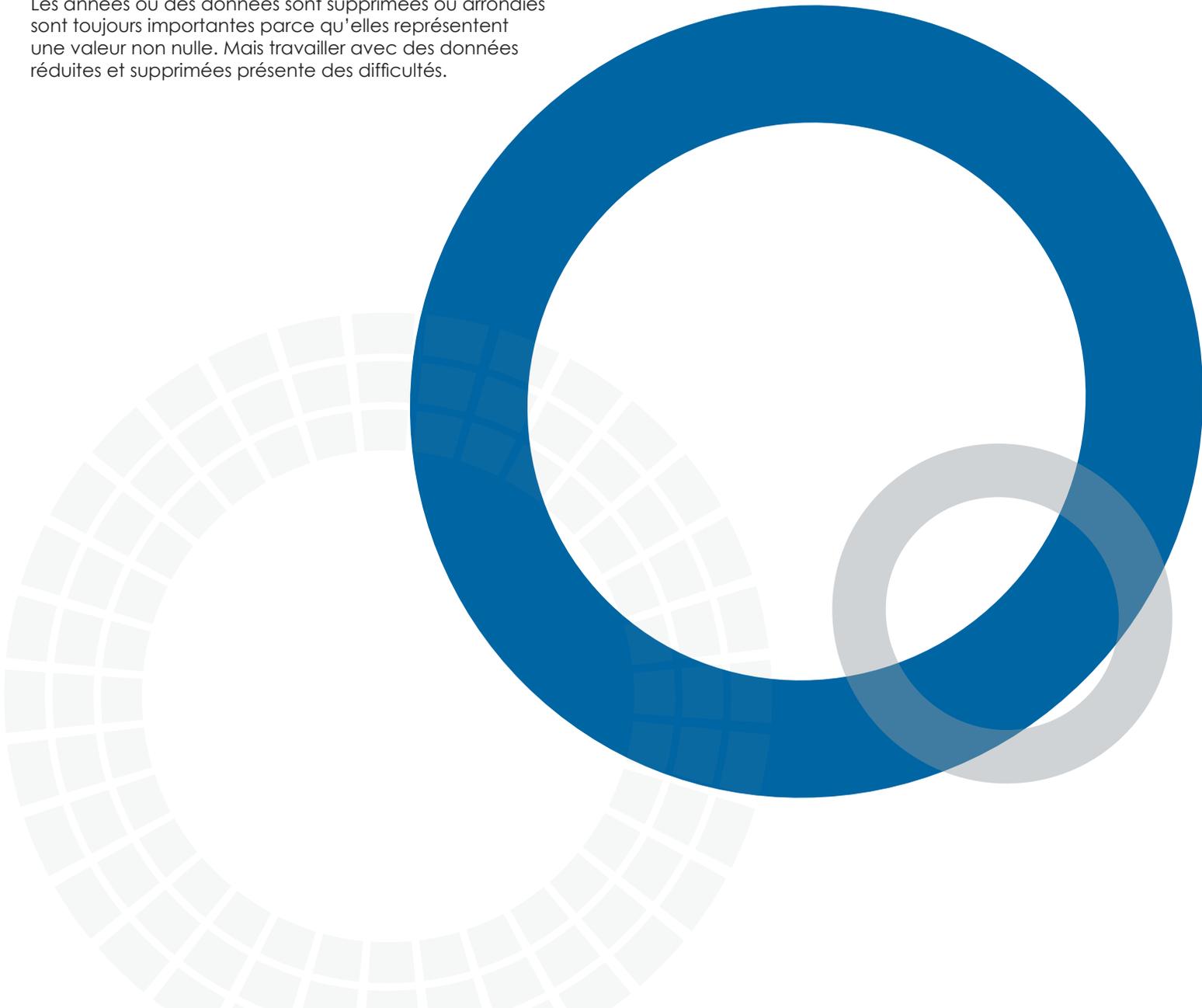
**Statistics Canada (e).**

« Revenu et mobilité des immigrants, 2018 », Le Quotidien. Date de modification: 5 février 2021. Disponible en ligne sur <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210201/dq210201a-fra.htm>.

# Annexe

## Annexe A: Suppression de données

Tous les chiffres entre 0 et 5 ont été remplacés par le symbole « – » dans les jeux de données demandés d'IRCC, afin de prévenir les situations où les individus pourraient être identifiés, quand les données d'IRCC sont compilées et comparées à d'autres statistiques disponibles au public. Pour la même raison, tous les autres chiffres ont été arrondis au multiple de 5 le plus proche. Les années où des données sont supprimées ou arrondies sont toujours importantes parce qu'elles représentent une valeur non nulle. Mais travailler avec des données réduites et supprimées présente des difficultés.



## Annexe B: Définitions

**Immigrants économiques:** Immigrants qui ont été sélectionnés pour leur capacité à contribuer à l'économie canadienne grâce à leur capacité à répondre aux besoins en matière de main-d'œuvre, à posséder et gérer ou à mettre sur pied une entreprise, à investir une somme importante, à créer leur propre emploi ou à répondre à des besoins provinciaux ou territoriaux précis en matière de main-d'œuvre.

**Immigrants parrainés par la famille:** Immigrants qui ont été parrainés par un citoyen canadien ou un résident permanent et qui ont reçu le statut de résident permanent en raison de leur lien, soit comme conjoint, partenaire, parent, grand-parent, enfant ou autre lien de parenté avec ce parrain.

**Réfugiés réinstallés et personnes protégées:** Immigrants qui ont reçu le statut de résident permanent en raison d'une crainte fondée de retourner dans leur pays d'origine.

**Autres immigrants:** Immigrants qui ont reçu le statut de résident permanent dans le cadre d'un programme qui ne font ni partie de la catégorie des immigrants économiques, des immigrants parrainés par la famille ni des réfugiés réinstallés et personnes protégées.

**Statut d'immigrant:** Indique si la personne est un non-immigrant, un immigrant ou un résident non permanent.

- **Non-immigrants:** Personnes qui sont citoyens canadiens de naissance.
- **Immigrants:** Personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants reçus ou résidents permanents. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans ce groupe.
- **Résidents non permanents:** Personnes qui n'ont pas la citoyenneté canadienne et qui ne sont pas des immigrants reçus ou résidents permanents. Cette catégorie comprend les personnes qui sont titulaires d'un permis de travail, d'études ou de résident temporaire, ou qui ont demandé le statut de réfugié, et les membres de leur famille qui partagent le même permis et vivent au Canada avec elles.

**Immigrants récents:** Personnes qui ont obtenu leur statut d'immigrant reçu ou de résident permanent pour la première fois au cours des cinq années ayant précédé un recensement donné. Pour les données utilisées dans le présent article, un immigrant récent serait défini comme une personne qui s'est établie au Canada entre 2011 et 2016. Les immigrants non récents ont été admis avant 2011.

**Tous les immigrants:** Personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants reçus ou résidents permanents.

**Chômeurs:** Désigne les personnes qui, pendant la semaine du 1er mai au 7 mai 2016, étaient sans emploi salarié ou sans travail à leur compte, étaient prêtes à travailler et:

- a. avaient activement cherché un emploi salarié au cours des quatre semaines précédentes; ou
- b. avaient été mises à pied temporairement et prévoyaient reprendre leur emploi; ou
- c. avaient pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

**Taux de chômage:** Pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active pendant la semaine du 1er mai au 7 mai 2016. Le taux de chômage d'un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre de chômeurs dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population active dans ce groupe.



## Annexe C: Liste des indicateurs

Au total, 24 indicateurs ont été identifiés pour le suivi et l'analyse des tendances.

Catégorie	Indicateur
Résultats économiques	Admissions des résidents permanents (RP) selon la profession envisagée (CNP)
Résultats économiques	Taux de chômage, d'emploi et de participation
Logement	Mode d'occupation (locataire ou propriétaire)
Études	Plus haut niveau de scolarité atteint
Études	Domaine d'études des étudiants étrangers
Études	Domaine d'études de la population immigrante
Études	Nombre d'étudiants étrangers selon l'établissement d'enseignement postsecondaire
Caractéristiques des immigrants	Admissions des RP selon le pays de citoyenneté
Caractéristiques des immigrants	Sexe des migrants internes étrangers
Caractéristiques des immigrants	Âge à l'arrivée
Caractéristiques des immigrants	Admissions des résidents permanents selon la langue parlée (langue maternelle)
Caractéristiques des immigrants	Titulaires d'un permis d'études selon la langue parlée (langue maternelle)
Caractéristiques des immigrants	Titulaires d'un permis de travail selon la langue parlée (langue maternelle)
Caractéristiques des immigrants	Résidents permanents selon le volet de migration et la langue
Caractéristiques des immigrants	Résidents permanents selon le volet de migration et la situation de famille
Caractéristiques des immigrants	Résidents permanents selon le pays de citoyenneté
Système d'immigration	Titulaires d'un permis d'études selon le pays de citoyenneté
Système d'immigration	Titulaires d'un permis de travail selon le pays de citoyenneté
Revenu	Pourcentage des seuils de faible revenu après impôt (SFR-AI)
Revenu	Revenu total médian et revenu total moyen selon le statut d'immigrant et la période d'immigration
Revenu	Revenu d'emploi médian et revenu d'emploi moyen selon le statut d'immigrant et la période d'immigration
Revenu	Revenu du ménage médian et revenu du ménage moyen
Rétention	Mobilité des immigrants – Taux de rétention selon les années depuis l'admission
Fournisseurs de services	Clients des services d'établissement selon le type de service

# À propos de l'Institut des politiques du Nord

*À propos de l'Institut des politiques du Nord: L'Institut des politiques du Nord est le groupe de réflexion indépendant de l'Ontario. Nous effectuons de la recherche, accumulons et diffusons des preuves, trouvons des opportunités en matière de politiques, afin de favoriser la croissance et la durabilité des collectivités du Nord. Nous avons des bureaux à Thunder Bay, Sudbury et Kirkland Lake. Nous cherchons à améliorer les capacités du Nord ontarien de prendre l'initiative en politiques socioéconomiques qui ont des répercussions sur l'ensemble du Nord ontarien, de l'Ontario et du Canada.*

## Recherche connexe

**Tous les chemins mènent à la maison : Les flux d'immigration à North Bay et ce que cela signifie pour les impacts du PPICRN**  
Mercedes Labelle

**Tous les chemins mènent à la maison : Les flux d'immigration à Thunder Bay et ce que cela signifie pour les impacts du PPICRN**  
Mercedes Labelle

**Tous les chemins mènent à la maison : Les flux d'immigration à Timmins et ce que cela signifie pour les impacts du PPICRN**  
Mercedes Labelle

**Tous les chemins mènent à la maison : Les flux d'immigration à Sault Ste. Marie et ce que cela signifie pour les impacts du PPICRN**  
Mercedes Labelle

Pour rester en contact ou vous impliquer, veuillez nous contacter à l'adresse suivante:

[info@northernpolicy.ca](mailto:info@northernpolicy.ca) [northernpolicy.ca](http://northernpolicy.ca)



**NORTHERN**  
POLICY INSTITUTE

INSTITUT DES POLITIQUES  
**DU NORD**

**Giwednong Aakomenjigewin Teg**  
b ΔC2-4σ-4\ P-∇Π.σ\ 4D^9-ΔbΓ\  
Institu dPoliitik di Nor

[northernpolicy.ca](http://northernpolicy.ca)

ISBN: 978-1-990372-23-0